

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

2023

Décret n° 2015-1827
du 30 décembre 2015



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER	5
I - COMPÉTENCES.....	6
II - TERRITOIRE DESSERVI.....	6
III - FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL.....	7
IV - ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT.....	8
a) Types de collectes.....	8
b) Déchets pris en charge par le service.....	9
c) Installations du SICTOM Nord Allier.....	9
V - PHOTOS DES INSTALLATIONS DU SICTOM NORD ALLIER.....	10
CHAPITRE 2 : INDICATEURS TECHNIQUES	11
I - PRÉVENTION DES DÉCHETS.....	12
a) Indice de réduction par rapport à 2015.....	12
b) Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).....	12
c) Bilan des actions 2023.....	14
d) Programme d'actions 2024.....	15
II - COMMUNICATION : DE LA RÉDUCTION AU TRI DES DÉCHETS.....	16
a) Circuits d'information.....	16
b) Outils et supports.....	16
III - COLLECTE DES DÉCHETS : ORGANISATION	20
a) Pré-collecte.....	20
b) Équipements de la collecte en apport volontaire.....	20
c) Collecte au porte-à-porte.....	22
d) Producteurs non ménagers.....	22
e) Fréquences de collecte.....	23
f) Déchèteries.....	23
g) Chiffres contrôle d'accès.....	26
IV - COLLECTE DES DÉCHETS : BILAN.....	28
a) Ordures ménagères.....	28
b) Collecte sélective.....	28
c) Déchets verts.....	29
d) Déchèteries.....	29
V - TRAITEMENT DES DÉCHETS : ORGANISATION.....	32
a) Nature des traitements.....	32
b) Localisation des installations de traitement.....	34

VI - TRAITEMENT DES DÉCHETS : BILAN.....	36
a) Capacités et tonnages traités.....	36
a.1. Taux global de valorisation.....	36
a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en installation de stockage.....	36
a.3. Capacités des installations.....	36
a.4. Tonnages traités.....	36
b) Refus de tri et performances.....	37
c) Résidus de traitement.....	37
VII - IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET IMPACT SANITAIRE.....	38
a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement.....	38
b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité.....	38
VIII - EMPLOIS DANS LE SERVICE DÉCHETS.....	39
a) Différents corps de métiers.....	39
b) Bilan de l'absentéisme.....	40

CHAPITRE 3 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 41

I - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS.....	42
a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets.....	42
b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises.....	43
II - BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT.....	44
a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service.....	44
b) Coût aidé du service public et modalités de financement.....	44
III - STRUCTURE DES COÛTS.....	45
a) Nature des charges.....	45
b) Nature des produits.....	46
IV - COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS.....	47
a) Part relative des flux dans le coût du service public.....	47
b) Couverture des charges par les produits par flux.....	48
c) Coût des différents flux ramené à la tonne.....	49
d) Répartition des charges par flux et par étape technique.....	50
V - ÉVOLUTION DES COÛTS.....	51
a) Évolution des coûts tous flux confondus.....	51
b) Évolution des coûts par flux.....	52
c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne.....	52

GLOSSAIRE 53



CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER

- I - Compétences
- II - Territoire desservi
- III - Fonctionnement institutionnel
- IV - Organisation du service public de collecte et traitement

I - Compétences

Créé en 1976, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Nord Allier est un syndicat mixte fermé qui exerce deux compétences :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés
- leur valorisation et leur traitement

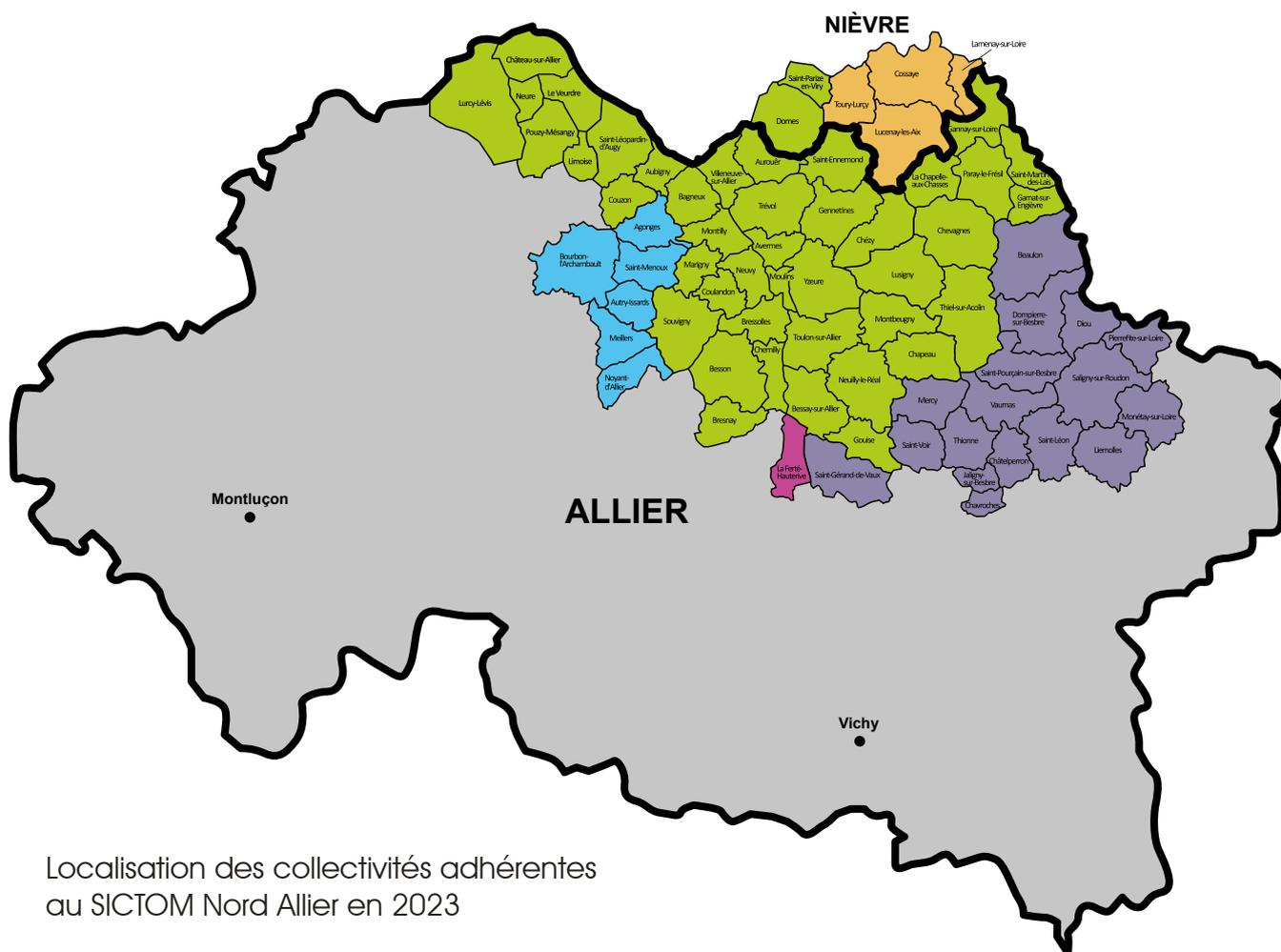


Ces compétences, détenues par les Communautés de Communes et d'Agglomération suite à la loi NOTRe, ont été transférées par ces dernières au SICTOM Nord Allier.

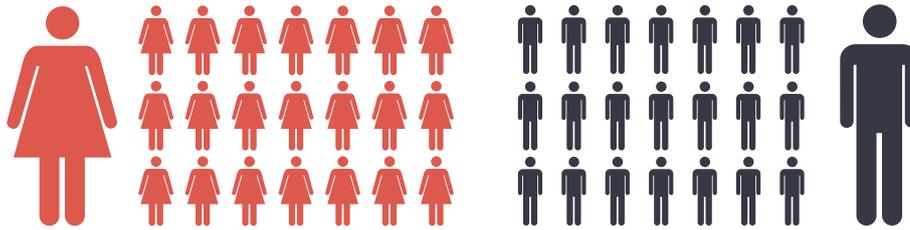
II - Territoire desservi

En 2023, le SICTOM Nord Allier est composé de :

- la Communauté d'Agglomération de Moulins (44 communes)
- la Communauté de Communes Sud-Nivernais (4 communes)
- la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire (17 communes)
- la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (1 commune)
- la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (6 communes)



Les **72 communes** représentent **83 052 habitants** (population simple compte, recensement de 2020).



III - Fonctionnement institutionnel

Le conseil syndical du SICTOM Nord Allier est composé de 144 délégués désignés par les conseils communautaires de la communauté d'agglomération et des communautés de communes adhérentes.

Le conseil syndical est l'instance au sein de laquelle sont prises toutes les décisions concernant le SICTOM Nord Allier. Ainsi, il :

- définit la politique du syndicat
- vote le budget
- décide des travaux à mettre en œuvre
- se prononce sur les demandes d'adhésion ou de retrait des communes.

Le conseil syndical délègue une partie de ses pouvoirs au bureau syndical, qui a notamment en charge la préparation des réunions du conseil syndical. Le bureau est composé de 21 élus :
1 président, 4 vice-présidents, 16 membres.



Plusieurs commissions, comités et groupes de travail sont formés pour préparer le travail du bureau et du conseil syndical.

Par ailleurs, le SICTOM Nord Allier est représenté dans diverses instances :

- l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)
- l'association Amorce
- le Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri
- le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

IV - Organisation du service public de collecte et traitement

Afin d'assurer le service de collecte, le SICTOM Nord Allier dispose de 19 bennes à ordures ménagères, 3 bennes avec bras latéral, 9 véhicules ampliroll (4 pour la collecte des points tri et 5 pour la collecte des bennes de déchèteries) et une déchèterie mobile. Afin d'assurer le transport des ordures ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet, le SICTOM Nord Allier dispose de 2 tracteurs et 8 remorques à Fond Mouvant Alternatif (FMA). L'ensemble de ces véhicules a parcouru 674 794 km en 2023. Toute la collecte est effectuée en régie.



Benne à ordures ménagères
(cabine basse)



Benne avec bras latéral



Véhicule ampliroll point d'apport volontaire
(ordures ménagères, verre et
emballages et papiers)



Véhicule ampliroll déchèterie



Tracteur FMA



Remorque FMA



Véhicule ampliroll colonnes de tri
(verre, emballages et papiers)



Plateau porte-engins avec Manitou



Compacteur-tasseur

a) Types de collectes

Plusieurs types de collectes existent sur le territoire du SICTOM Nord Allier.

Pour les ordures ménagères (OM) :

- 60 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- 51 communes sont collectées en bras latéral, au moins en partie
- 2 communes sont collectées en point d'apport volontaire dotés de colonnes semi-enterrées

Pour les emballages et papiers valorisables :

- 11 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- les 72 communes sont équipées de points d'apport volontaire (PAV)

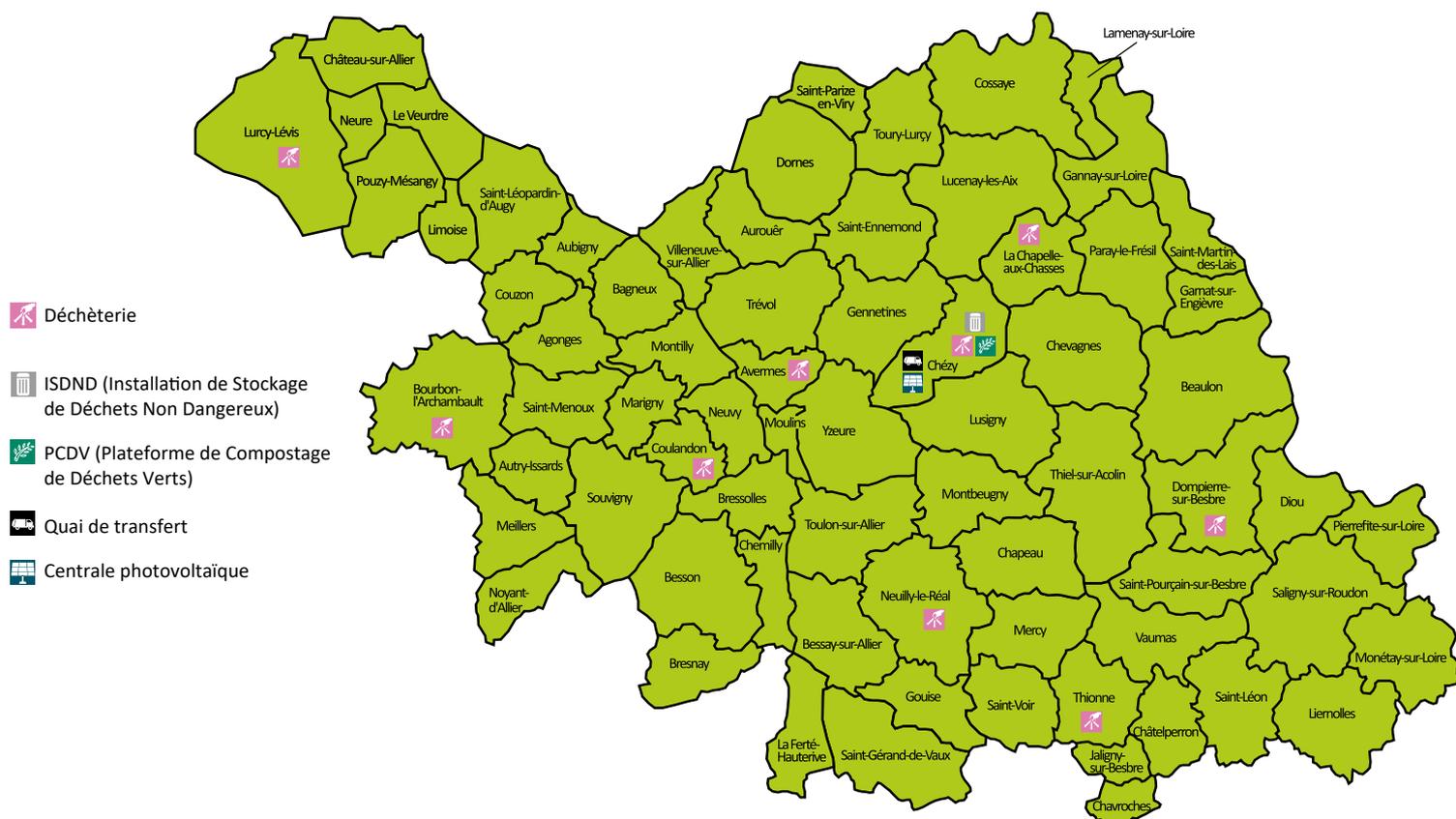
4 communes (Avermes, Neuvy, Yzeure et le quartier La Madeleine de Moulins) bénéficient d'une collecte de déchets verts au porte-à-porte sur une partie de leur territoire.

b) Déchets pris en charge par le service

		TYPE DE DÉCHETS					
		Ordures ménagères	Emballages et papiers valorisables	Verre	Déchets verts	Déchets lourds ou volumineux	Déchets dangereux
MODE DE COLLECTE	Collecte séparée	✓	✓	✓	✓		
	PAV	✓	✓	✓			
	Déchèterie		✓	✓	✓	✓	✓

c) Installations du SICTOM Nord Allier

Le siège du SICTOM Nord Allier se situe à Chézy.



L'ISDND est fermée à l'exploitation depuis septembre 2019 mais le Sictom Nord Allier doit assurer le suivi post-exploitation pendant 30 ans.

V - Photos des installations du SICTOM Nord Allier



Déchèteries



PCDV



Quai de transfert



Centrale photovoltaïque



CHAPITRE 2

INDICATEURS TECHNIQUES

- I - Prévention des déchets
- II - Communication : de la réduction au tri des déchets
- III - Collecte des déchets : organisation
- IV - Collecte des déchets : bilan
- V - Traitement des déchets : organisation
- VI - Traitement des déchets : bilan
- VII - Impact environnemental et impact sanitaire
- VIII - Emplois dans le service déchets

I - Prévention des déchets

a) Indice de réduction par rapport à 2015

Le tonnage des ordures ménagères et assimilées produites en 2015 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2023 est réalisé comme suit :

$$\text{Indice 2023} : \frac{\text{Tonnage 2023} \times 100}{\text{Tonnage 2015}} = \frac{47\,354,33 \times 100}{46\,686,891} = 101$$

L'indice 2023 est supérieur à 100, mais il est en nette baisse par rapport à l'indice 2022 (107) en raison d'une baisse générale des tonnages collectés ou apportés en déchèterie.

b) Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)



Le Code de l'Environnement rend l'élaboration d'un PLPDMA obligatoire pour toutes les structures en charge de la collecte et du traitement des déchets, avec pour objectif principal de réduire la quantité de déchets produite sur son territoire. Il est adopté sans limitation de durée. Il fait l'objet de bilans annuels et d'une évaluation plus approfondie au bout de 6 ans de mise en œuvre.

baisse de 10% de déchets ménagers et assimilés collectés entre 2015 et 2030.

- le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) 2021-2027, approuvé en 2023, est structuré en cinq axes :

- Intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits et des services
- Allonger la durée d'usage des produits en favorisant leur entretien et leur réparation
- Développer le réemploi et la réutilisation
- Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets
- Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets.

Le PNPD fixe comme objectifs à atteindre d'ici 2030 : - 15 % de déchets ménagers et assimilés produits par habitant, - 5% de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite, 5% des déchets ménagers devront être réemployés et/ou réutilisés et réduire de 50% le gaspillage alimentaire.

- la loi Agec de 2020 se décline en 5 grands objectifs :

1. sortir du plastique jetable,
2. mieux informer les consommateurs,
3. agir contre le gaspillage,
4. agir pour le réemploi solidaire,
5. agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire.

Depuis plusieurs années, le SICTOM Nord Allier met en œuvre un PLPDMA. Le dernier a été adopté en juin 2019.

Il permet de :

- renforcer, planifier, mesurer une démarche de prévention déjà amorcée par le syndicat depuis 2009
- atteindre des objectifs de réduction en quantité et toxicité grâce à des actions de communication et de prévention organisées en collaboration avec les acteurs du territoire (associations, institutions ainsi que les acteurs socio-économiques et culturels), sur plusieurs thématiques.

Le PLPDMA vise à respecter les préconisations nationales et régionales :

- le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) fixe une

Contenu du PLPDMA

Le PLPDMA du SICTOM Nord Allier se compose notamment :

✓ d'une partie diagnostic :

- descriptif du territoire
- organisation du service public
- état initial de la prévention des déchets au sein de la collectivité
- atouts et faiblesses, opportunités et menaces

✓ d'une partie PLPDMA :

- gouvernance participative
- objectifs de réduction
- programme d'actions
- besoins humains, techniques et financiers
- indicateurs et modalités d'évaluation du PLPDMA
- calendrier prévisionnel 2019-2024

Programme d'actions

Le programme d'actions du PLPDMA est en cohérence avec plusieurs thématiques du Plan National de Prévention des Déchets (PNPD). Ainsi, 20 actions sont programmées sur 6 ans, de 2019 à 2024. Nombre d'entre elles sont en continuité du précédent Programme Local de Prévention.

Thématique PNPD	Gisement d'évitement	Action	Sous-actions
1 ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS	Biodéchets : déchets de cuisine et déchets verts de jardin	Promotion du compostage individuel, collectif et partagé	Développement du compostage collectif
			Développement du compostage sur des communes
			Poursuite du développement du compostage individuel
	Déchets verts de jardin	Promotion des alternatives au dépôt en déchèterie des déchets verts	Mise en place d'opérations de broyage
			Sensibilisation à la réutilisation des déchets verts dans le jardin
	Déchets de cuisine	Réduction des biodéchets des gros producteurs	Accompagnement des restaurateurs pour la gestion des biodéchets
Accompagnement des équipements de restauration collective pour la gestion des biodéchets			
2 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	Déchets alimentaires emballés ou non	Réduction du gaspillage alimentaire chez les usagers	Sensibilisation des usagers pour limiter le gaspillage alimentaire
		Réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective	Limitation du gaspillage alimentaire en restauration
3 AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS	- Mobilier - Équipements Électriques et Électroniques - Vêtements / textiles	Promotion du réemploi et de la réparation	Développement du réemploi sur les 9 déchèteries
			Soutien à la création d'une recyclerie sur le territoire
4 RÉDUIRE LES DÉCHETS DU BTP	Déchets du BTP	Réduction des déchets du BTP	Suivi de la filière REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment)
5 METTRE EN PLACE OU RENFORCER DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE	Déchets dangereux	Sensibilisation sur les déchets dangereux et leurs alternatives	
	Imprimés non sollicités	Réduction des imprimés non sollicités dans les boîtes aux lettres	
	Bouteilles d'eau	Promotion de la consommation de l'eau du robinet	
	Couches et protections féminines jetables	Promotion de l'hygiène durable	
	Déchets de cuisine	Promotion de la possession de poules pour réduire ses déchets de cuisine	
6 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	Tous déchets	Poursuite et développement des démarches d'éco-exemplarité interne	Relance de la démarche d'éco-exemplarité interne au SICTOM Nord Allier
			Accompagnement des communes dans une démarche éco-exemplaire
		Foyers/rue témoins	Lancement d'un projet de foyers et/ou rue témoin

c) Bilan des actions 2023



La CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi) du PLPDMA s'est réunie pour faire le bilan annuel sur l'avancement des actions.

✓ Développement du compostage individuel pour les particuliers :

485 composteurs commandés en 2023 (230 de 300L, 255 de 600L et 501 bio-seaux), pour 346 composteurs distribués en 2023, soit 6 223 depuis 2009.

Les composteurs peuvent être récupérés auprès d'un point relais du territoire.

✓ Développement du compostage collectif : mise en place de plusieurs sites de compostage partagés* ou autonomes en établissements** (écoles/collèges/lycées, communes, entreprises, cantines, résidence locative, associations...) :

17 sites en 2023, soit 154 sites actifs au total.

*3 sites en pied d'immeuble et 1 dans un collectif associatif.

**4 écoles - 4 hôtels/restaurants - 1 épicerie - 1 établissement administratif et 3 lombricomposteurs (crèche, garage, établissement public).



Site de compostage à l'Hôtel Ibis Style - Moulins



Site de compostage Les Solins - Bourbon-l'Archambault

✓ Promotion des alternatives au dépôt en déchèterie des déchets verts :

- des articles sur le site sictomnordallier.fr, les réseaux sociaux ; des affiches, des stands et animations sur l'usage des déchets verts au jardin,

- communication dans 3 déchèteries et le web pour inciter les usagers à apporter les branches au Pal pour les herbivores,

- broyeur à déchets verts prêté 10 fois gratuitement aux communes, établissements du territoire,

- organisation d'opérations de broyage des déchets verts destinés aux usagers.



Opération broyage des déchets verts à Lusigny

Broyeur à déchets verts du Sictom



✓ Développement du réemploi sur les 9 déchèteries :

En 2023, 5 déchèteries sont équipées : Avernès, Chézy, Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal.

Au total : 28,79 tonnes d'objets récupérées en 2023, soit au total 183, 87 tonnes depuis 2013.

✓ **Réduction des biodéchets des gros producteurs** (restaurateurs et restauration collective) :

- organisation d'un webinaire sur le tri à la source des biodéchets le 16 octobre 2023 et envoi d'un courrier à l'ensemble des gros producteurs pour un rappel à la loi.

✓ **Une communication sur les différents thèmes liés à la réduction des déchets via des supports imprimés, web et /ou manifestations :**

- sur les bonus réparation (textiles et DEEE), et les fablabs du territoire,

- les nouvelles filières Responsabilités Elargies aux Producteurs (REP) et la règle du 1 pour 1 et 1 pour 0,

- le gaspillage alimentaire à la maison comme dans la restauration collective, formation des étudiants de IFI03 et le lycée Jean-Monnet, avec l'association « Récup' et Gamelles »,

- les déchets dangereux et leurs alternatives,

- réduction des Imprimés non sollicités dans les boîtes aux lettres : le Stop Pub,

- expérimentation du système Cliiink : pour inciter au tri du verre, sur 10 colonnes de l'agglomération (Moulins-Yzeure-Avermes),

- promotion de la consommation de l'eau du robinet.



Colonne équipée du dispositif Cliiink

✓ **Des aides à l'acquisition :**

- 60 € par foyer pour les couches lavables : 1 famille en 2023,

- 15 € par femme pour l'hygiène féminine durable (protections menstruelles) : 25 personnes en 2023.

✓ **Des conventions de partenariat pour favoriser la réduction des déchets et le tri des emballages et papiers :**

4 nouveaux partenaires engagés en 2023.

✓ **Animation d'un réseau, notamment grâce au logiciel LOGIPROX acquis en 2023 :**

23 guides composteurs + 30 référents de site.

d) Programme d'actions 2024

Poursuite et développement des actions en cours : subventions hygiène durable, Stop Pub, lutte contre le gaspillage alimentaire (particuliers et restauration collective), la réduction des biodéchets des gros producteurs, alternatives au dépôt en déchèterie des déchets verts et prêt du broyeur, mise en place de zones de réemploi dans les déchèteries réhabilitées, suivi des filières REP.

Déploiement du compostage individuel et collectif : enquêtes communales, formations de référents de site.

Réflexion sur le prochain PLPDMA pour la période 2025-2030.

PLUS
D'INFOS

sur la prévention :

✓ www.sictomnordallier.fr, rubrique «Comment réduire mes déchets ?»

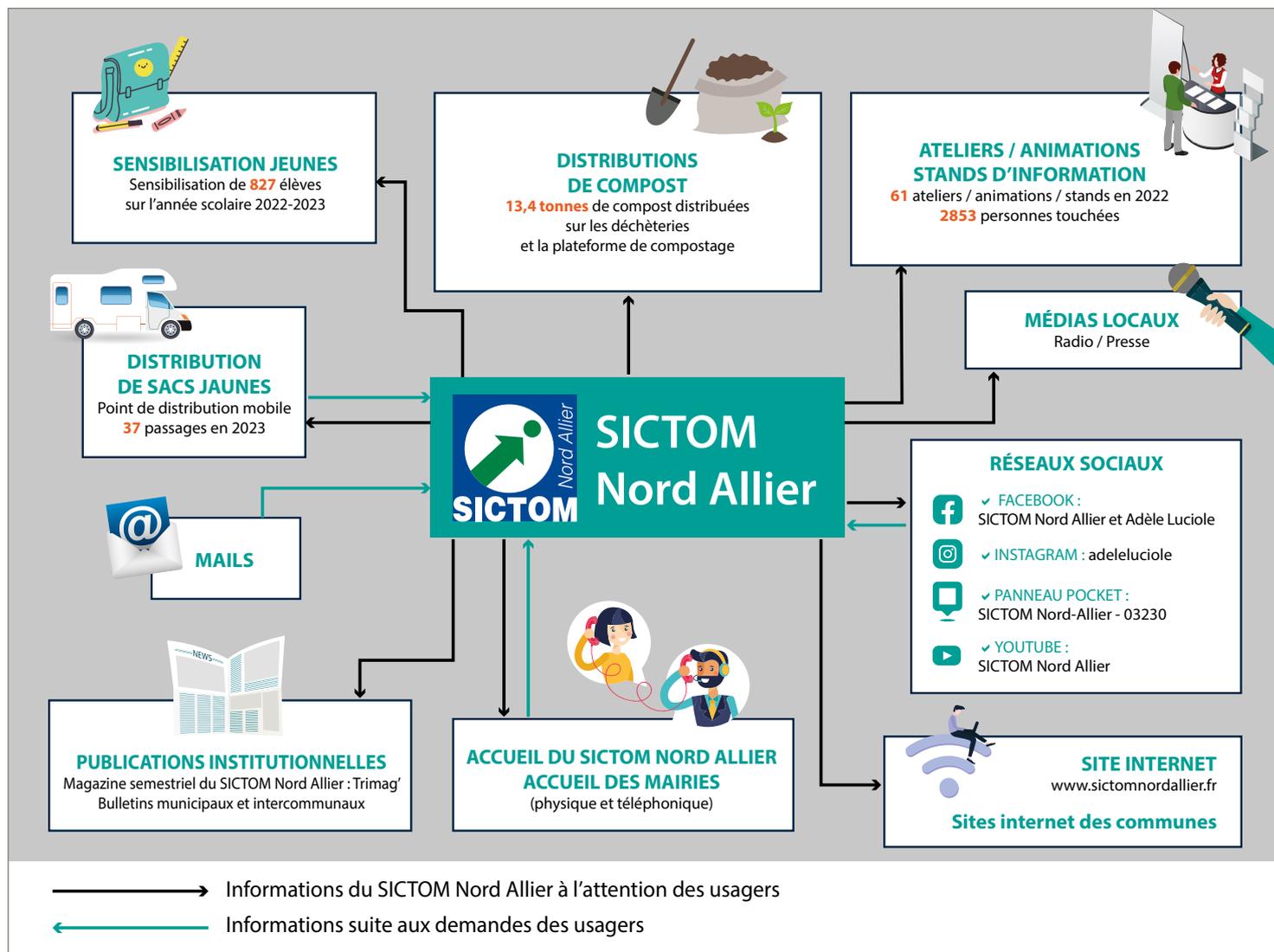
✓ www.facebook.com, profil «Adèle Luciole»

✓ Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre)

II - Communication : de la réduction au tri des déchets

a) Circuits d'information

Le SICTOM Nord Allier dispose de différents canaux pour informer les habitants sur le tri des déchets, le fonctionnement du service (prévention, collecte, traitement)... L'organisation de ces canaux, présentée ci-dessous, permet à la fois de répondre aux questions que les habitants se posent mais aussi d'aller à leur rencontre pour leur délivrer de l'information sur le service et la politique déchets.



b) Outils et supports

Tout au long de l'année 2023, des documents et des expositions ont été réalisés. Le service communication conçoit tous les supports en interne ainsi que la mise à jour du site Internet. Seule l'impression est sous-traitée, ce qui permet une bonne réactivité.

Le TRIMAG' :

journal d'information semestriel du SICTOM Nord Allier

Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres

(Stop Pub compris) en **avril** et **novembre** 2023.



Magazines Trimag'

Le MATULU : journal interne mensuel

Les actualités et les projets sont présentés à l'ensemble des agents.

En plus du journal interne, le service communication, en collaboration avec les assistants de prévention, sensibilise les agents au rôle du SICTOM et à la gestion des déchets à l'occasion de formations sécurité.



11 journaux publiés en 2023

Le site Internet du SICTOM Nord Allier : www.sictomnordallier.fr

Le site Internet a été mis à jour et consulté tout au long de l'année 2023.

Statistiques Google Analytics, sur l'année 2023 :

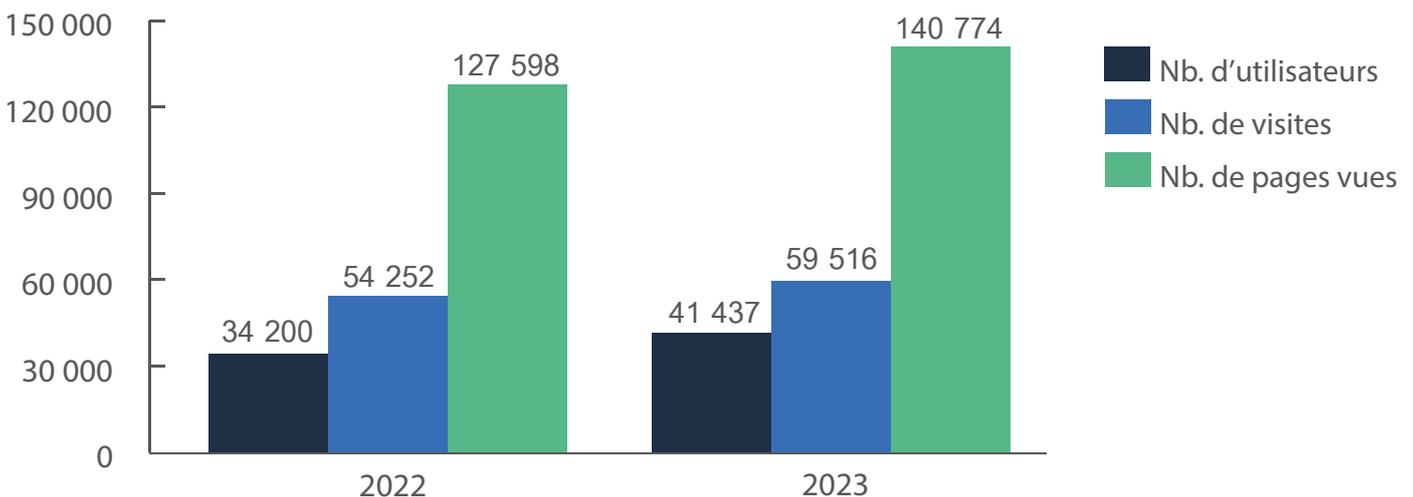
41 437 utilisateurs (= nombre de personnes qui ont visité le site),
59 516 visites,
140 774 pages vues,

pages les plus consultées :

- ✓ Accueil
- ✓ Contrôle d'accès en déchèteries
- ✓ Collecte des déchets dans ma commune
- ✓ Nous contacter
- ✓ Collecte sélective
- ✓ Réserver un composteur

Temps moyen passé par les visiteurs : 1'40 minute

STATISTIQUES GOOGLE ANALYTICS SUR 2022 ET 2023



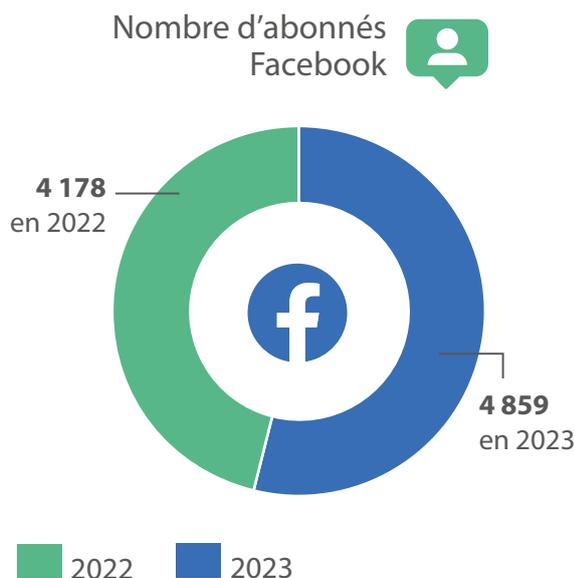
Facebook « SICTOM Nord Allier » et « Adèle Luciole »

Depuis 2014, Adèle Luciole, ambassadrice de la prévention des déchets du SICTOM Nord Allier et reine des bons plans, apporte régulièrement sur Facebook son lot d'astuces pour mieux consommer et produire moins de déchets !

Plus institutionnelle, la page "SICTOM Nord Allier" se veut réactive, pour que les usagers obtiennent rapidement et facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien : infos pratiques, astuces de réduction des déchets, réponses rapides aux questions...

Statistiques 2023 : **4 859 abonnés** et 4 877 personnes suivent Adèle au 31/12/2023, **108 924 personnes** ont vu apparaître une publication du SICTOM Nord Allier sur leur fil d'actualité, la page Facebook a été visitée **45 740 fois en 2023** et 13 086 interactions avec les contenus publiés (j'aime, partages, commentaires, etc.).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS ET DU NOMBRE DE VISITES ENTRE 2022 ET 2023



BoostMyMail

En 2022, le Sictom s'est équipé d'un outil de gestion pour créer et gérer les signatures mail. Elles changent au fil des semaines et de l'actualité du Sictom. Cliquable, la signature renvoie vers le site www.sictomnordallier.fr.

Statistiques 2023, **17 campagnes** ont généré **614 clics**.



UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Téléchargez l'application Guide du tri ou rendez-vous sur triercestdonner.fr



EN ROUTE POUR DE BONNES RÉOLUTIONS !
JE SORS MES PILES USAGÉES DU TIROIR, POUR LEUR DONNER 2^{ème} VIE



Cet été, jardinez malin !
Pensez au paillage et au mulching, 2 gestes simples qui freinent la pousse des mauvaises herbes, et permet surtout d'économiser l'eau en limitant l'arrosage.



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
du 18 SEPT. au 8 OCT. 2023

MERCREDI 20 SEPT. 17h > 20h Basilico-Épicerie à Gannay-sur-Loire
SAMEDI 23 SEPT. 10h > 14h L'Autre Gare-Épicerie-café à Villeneuve-sur-Allier



Le tri du verre RÉCOMPENSÉ !
Téléchargez l'application Cliiink®



WEBINAIRE
16 OCT. 2023

PROFESSIONNELS, SOYEZ INFORMÉS SUR LA RÉGLEMENTATION DES BIODÉCHETS ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !



DISTRIBUTION de COMPOST
MARS AVRIL 2023

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, CHÉZY, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, LURCY-LÉVIS, NEUILLY-LE-RÉAL
L'intégralité des dates sur : www.sictomnordallier.fr



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
24 et 25 NOV. 2023

Spectacle / Ateliers DIY / Récup' / Jeux / Collecte textiles / Atelier percussions...

Panneau Pocket

Le SICTOM Nord Allier s'est abonné en octobre 2020 à Panneau Pocket. Cet outil propose, via une application téléphonique, de fournir des informations en temps réel aux usagers qui ont mis le SICTOM Nord Allier en favori sur leur application Panneau Pocket. Ils reçoivent ainsi une alerte.

Statistiques 2023 : **376 personnes** ont mis le SICTOM Nord Allier en favori, informations **lues 65 555 fois**, **380 publications**.

Instagram

Le SICTOM Nord Allier a créé un compte Instagram en novembre 2020, permettant ainsi de toucher un public plus jeune.

Statistiques 2023 : **401 abonnés**, publications **vues 3 017 fois**, **201 publications**, **665 visites** sur le profil.

YouTube

Le SICTOM Nord Allier alimente sa chaîne YouTube depuis décembre 2019.

Statistiques 2023 : **48 vidéos postées** (8 vidéos en 2023), **214 abonnés**, **34 160 vues**.



Retour en vidéo sur l'année 2023



SERD 2023



webinaire 16 octobre 2023



vidéo présentation 16-10-2023



SEDD 2023



C'est quoi un emballage ?



Gamme KISTRI CITEO



caractérisation étude Inddigo

Autres supports d'information

Divers supports d'information sont réalisés tout au long de l'année, renseignant les usagers sur les bonnes pratiques du tri et du compostage, l'éco-consommation, un changement dans la collecte... : notes diverses aux usagers et professionnels, guides, fiches astuces, affichage...



Affiche SERD 2023



Affiches astuces - déchets verts



Calendrier - distribution des sacs jaunes 2023



Note mise en place de PAV

Le service communication est aussi en relation toute l'année avec les médias locaux pour la diffusion d'informations.

III - Collecte des déchets : organisation

Toute la collecte est effectuée en régie.

a) Pré-collecte

La pré-collecte est l'étape entre le moment où le citoyen a terminé d'utiliser un produit et le moment où celui-ci est pris en charge par la collectivité : tri à la maison, points d'apport volontaire.

Une collecte au porte-à-porte existe pour les ordures ménagères, les emballages et papiers valorisables et les déchets verts. L'apport volontaire regroupe les points tri, constitués de colonnes, dédiés aux emballages et papiers valorisables, ainsi que les bacs de regroupement pour les ordures ménagères. Toutes les communes sont équipées de points d'apport volontaire pour les emballages et papiers valorisables, ainsi que le verre.

Des points tri constitués de colonnes semi-enterrées se développent lors de nouvelles constructions de lotissements.

b) Collecte en apport volontaire

Ordures ménagères (OM), verre et emballages et papiers valorisables

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

	Verre 	Emballages et papiers valorisables 	Ordures ménagères 
Nombre de contenants	375	450	1688 (1 681 bacs sabots + 7 colonnes semi-enterrées)
Type de contenants	Colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées	Colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées	Bacs, colonnes semi-enterrées
Nombre d'habitants desservis	83 052	38 551	9 736 - bacs sabots
			1 330 - colonnes semi-enterrées
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 222	1 pour 86	1 pour 6 - bacs sabots
			1 pour 190 - colonnes semi-enterrées

II. INDICATEURS TECHNIQUES

Bacs de regroupement



Colonnes semi-enterrées et colonnes aériennes



FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

CONTENANTS	Batteries	Bidons d'huile	Bois	Bouteilles de gaz	Cartons	Cartouches d'imprimante	DASRI *	DDS *	
	Nombre de contenants	3	10	9	1	8 + 1	3	14	30
	Type de contenants	caisses palette	caisses palette	bennes	casier + vrac	1 benne + 1 compacteur	bacs 240 L + vrac	fûts	caisses palette
	Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 27 684	1 pour 8 305	1 pour 9 228	1 pour 83 052	1 pour 9 228	1 pour 27 684	1 pour 5 932	1 pour 2 768

CONTENANTS	DEA *	DEEE *	DMS *	Déchets verts		Encombrants	Ferraille	Gravats	Huile cuisine	
	Nombre de contenants	7	9 + vrac	167	11	4	14	9	9	20
	Type de contenants	bennes	vrac	caisses 600 L	bennes	plateformes	bennes	bennes	bennes	fûts
	Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 11 865	1 pour 9 228	1 pour 497	1 pour 5 537		1 pour 5 932	1 pour 9 228	1 pour 9 228	1 pour 4 153

CONTENANTS	Huile vidange	Lampes et néons	PAM * + écrans	Piles	Plâtre		Pneus	Textiles	
	Nombre de contenants	15	12	74	6	4	8	2	12
	Type de contenants	colonnes	cartons spécifiques	caisses grillagées	fûts	bennes	colonnes	bennes + vrac	colonnes
	Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 5 537	1 pour 6 921	1 pour 1 122	1 pour 13 842	1 pour 6 921		1 pour 41 526	1 pour 6 921

* DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

HF : Hors Froid

PAM : Petits Appareils en Mélange

Pour la collecte du textile, 54 colonnes supplémentaires sont mises à disposition des usagers sur tout le territoire du SICTOM Nord Allier par des associations (Le Relais, Emmaüs, Le Phénix...).

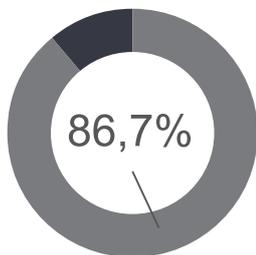
c) Collecte au porte-à-porte

TYPE DE DÉCHETS COLLECTÉS AU PORTE-À-PORTE

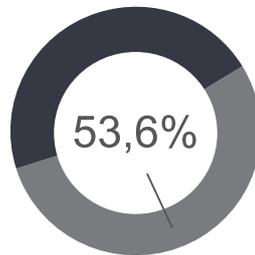
	Ordures ménagères	Emballages et papiers valorisables	Déchets verts
Population desservie (habitants)	71 985	44 501	18 024

POPULATION TOTALE : 83 052 = 100 %

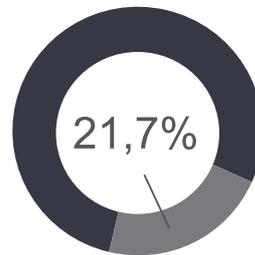
part desservie par la collecte au porte-à-porte en OM



part desservie par la collecte au porte-à-porte en emballages et papiers



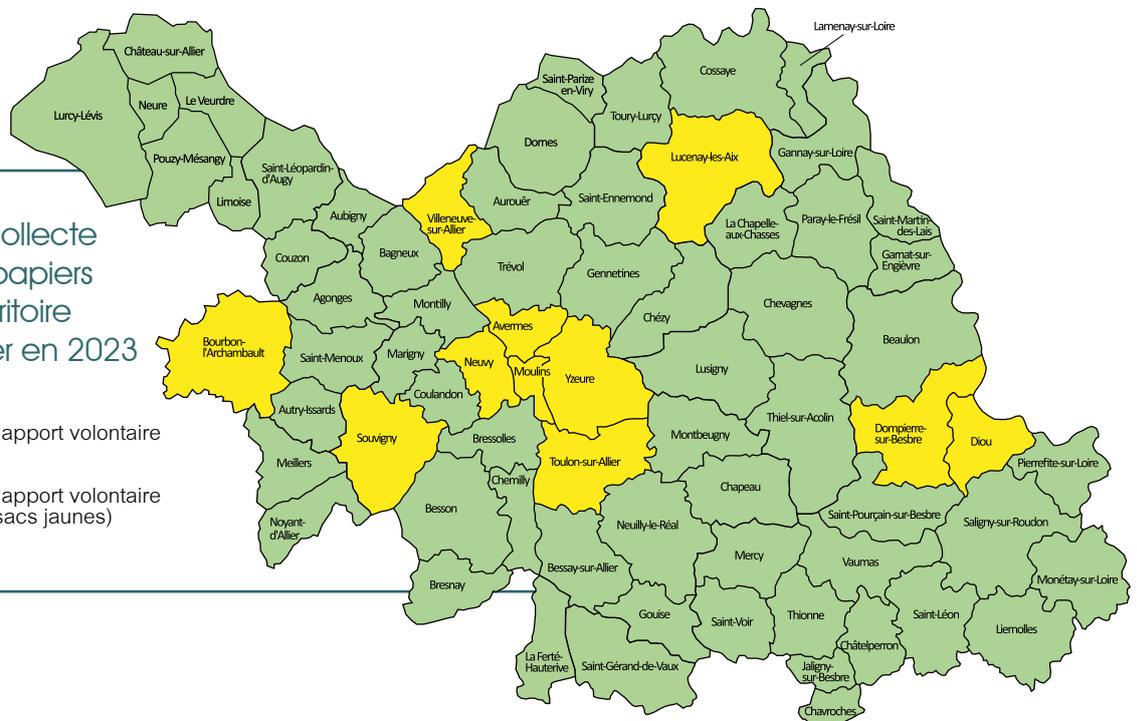
part desservie par la collecte au porte-à-porte en déchets verts



■ % de la population desservie

Organisation de la collecte des emballages et papiers valorisables sur le territoire du SICTOM Nord Allier en 2023

- collecte sélective en apport volontaire
- collecte sélective en apport volontaire et au porte-à-porte (sacs jaunes)



d) Producteurs non ménagers

Les déchets produits par les entreprises artisanales et les commerces sont collectés par les véhicules du SICTOM Nord Allier dans le cadre des circuits établis pour la collecte des déchets des ménages. Ces déchets entrent dans le champ d'application de la redevance spéciale : production de 340 litres par semaine minimum (pas de seuil maximal).

e) Fréquences de collecte

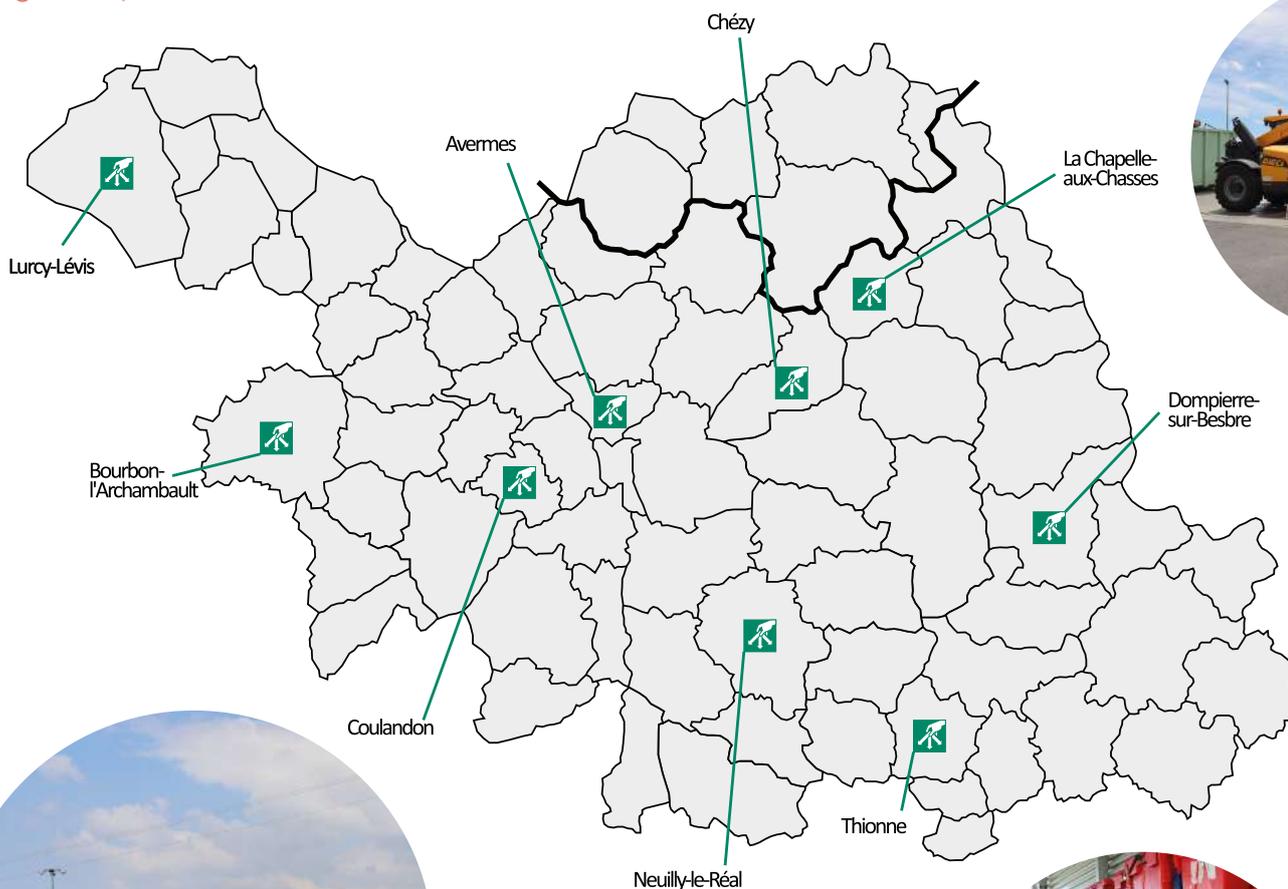
La fréquence de collecte correspond au nombre de ramassages effectués par semaine. Elle varie selon le type de déchets et la typologie du territoire.

FRÉQUENCE DE COLLECTE	TYPE DE COLLECTE				
	Emballages et papiers valorisables porte-à-porte	Emballages et papiers valorisables apport volontaire	OM porte-à-porte	OM apport volontaire	Déchets Verts
C1 (1 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 à C3 (1 à 3 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 (1 fois par semaine)	

f) Déchèteries et déchèterie mobile

Les 9 déchèteries et la déchèterie mobile sont gérées par le SICTOM Nord Allier (gardiennage et collecte). Elles sont réservées aux particuliers. 5 d'entre elles sont équipées d'un contrôle d'accès depuis 2022.

Implantation des 9 déchèteries gérées par le SICTOM Nord Allier



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES 9H00 - 12H30 / 13H45 - 17H30

DÉCHÈTERIES	JOURS D'OUVERTURE	TÉLÉPHONE
AVERMES	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 42 67 88
BOURBON-L'ARCHAMBAULT	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 67 09 78
CHÉZY	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 99 94
COULANDON	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 08 41
DOMPIERRE-SUR-BESBRE	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 34 51 78
LA CHAPELLE-AUX-CHASSES	mardi, samedi	04 70 43 19 54
LURCY-LÉVIS	mardi, mercredi, vendredi, samedi	06 08 40 03 07
NEUILLY-LE-RÉAL	mardi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 43 29 36
THONNE	mercredi, samedi	04 70 34 77 74

(Toutes les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés)

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

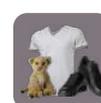
LES CLASSIQUES



ENCOMBRANTS INCINÉRABLES
plastiques, bâches...



GRAVATS
briques, tuiles, démolition...



TEXTILES
vêtements, peluches, chaussures, linge...



ENCOMBRANTS NON-INCINÉRABLES
tuyaux divers, souches d'arbres...



FERRAILLE
vélos, casseroles, tôles ondulées



MOBILIER (DEA)
chaises, rangements, literie, meubles, fauteuils, tables



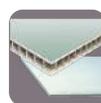
CARTONS
vides et pliés
(sans plastique ou polystyrène)



DÉCHETS VERTS
tailles d'arbres, gazon...



BOIS
palettes, cagettes, meubles, bois peint ou traité...



DÉCHETS DE PLÂTRE
plaques standards ou alvéolées, carreaux et dalles de plafond...

LES DMS

(Déchets Ménagers Spéciaux)



CARTOUCHES D'ENCRE
imprimantes, photocopieurs...



PILES
classiques, rondes, rechargeables...



BATTERIES
voitures, scooters...



RADIOGRAPHIES



LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie

LES DDS

(Déchets Diffus Spécifiques)



HUILES
cuisine et vidange



PRODUITS DE BRICOLAGE
peintures, vernis, acides...



PRODUITS D'ENTRETIEN
déboucheur, soude...



PRODUITS DE JARDINAGE
engrais, désherbants...

LES DEEE

(Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)



ÉLECTROMÉNAGER FROID
réfrigérateurs, congélateurs...



ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID
lave-linge, lave-vaisselle...



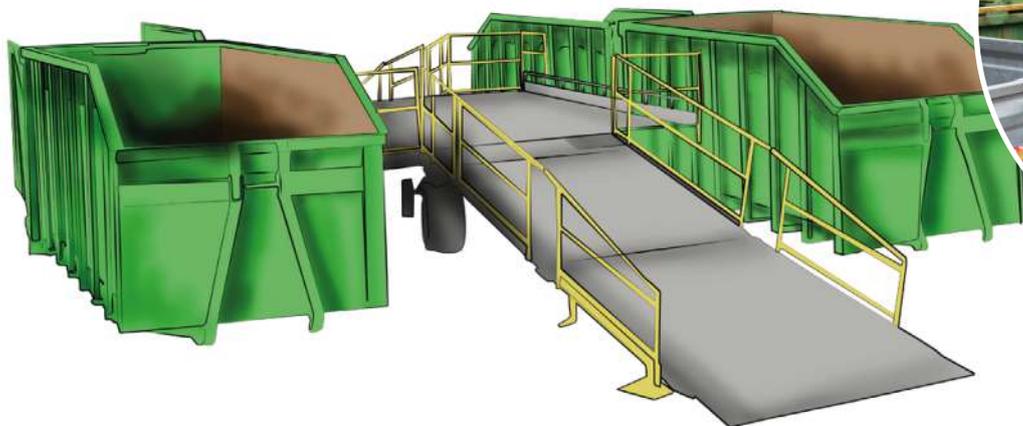
PETIT ÉLECTROMÉNAGER
fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...



ÉCRANS
téléviseurs, ordinateurs...

En complément, une déchèterie mobile fonctionne depuis 2009. Elle se rend chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe : 20 passages en 2022.

10H00 - 16H00



DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE MOBILE



ENCOMBRANTS

canapés, matelas, mobilier plastique...



CARTONS

vides et pliés (sans plastique ou polystyrène)



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Produits d'entretien véhicule, de maison (déboucheur, soude, acide...), de piscine (chlore désinfectant), produits de bricolage, décoration (peinture, vernis...), produits de jardinage (engrais, herbicides...)



AUTRES DÉCHETS SPÉCIAUX

cartouches d'encre, batteries, piles, radiographies,...



FERRAILLE

vélos, mobiliers et sommiers métalliques...



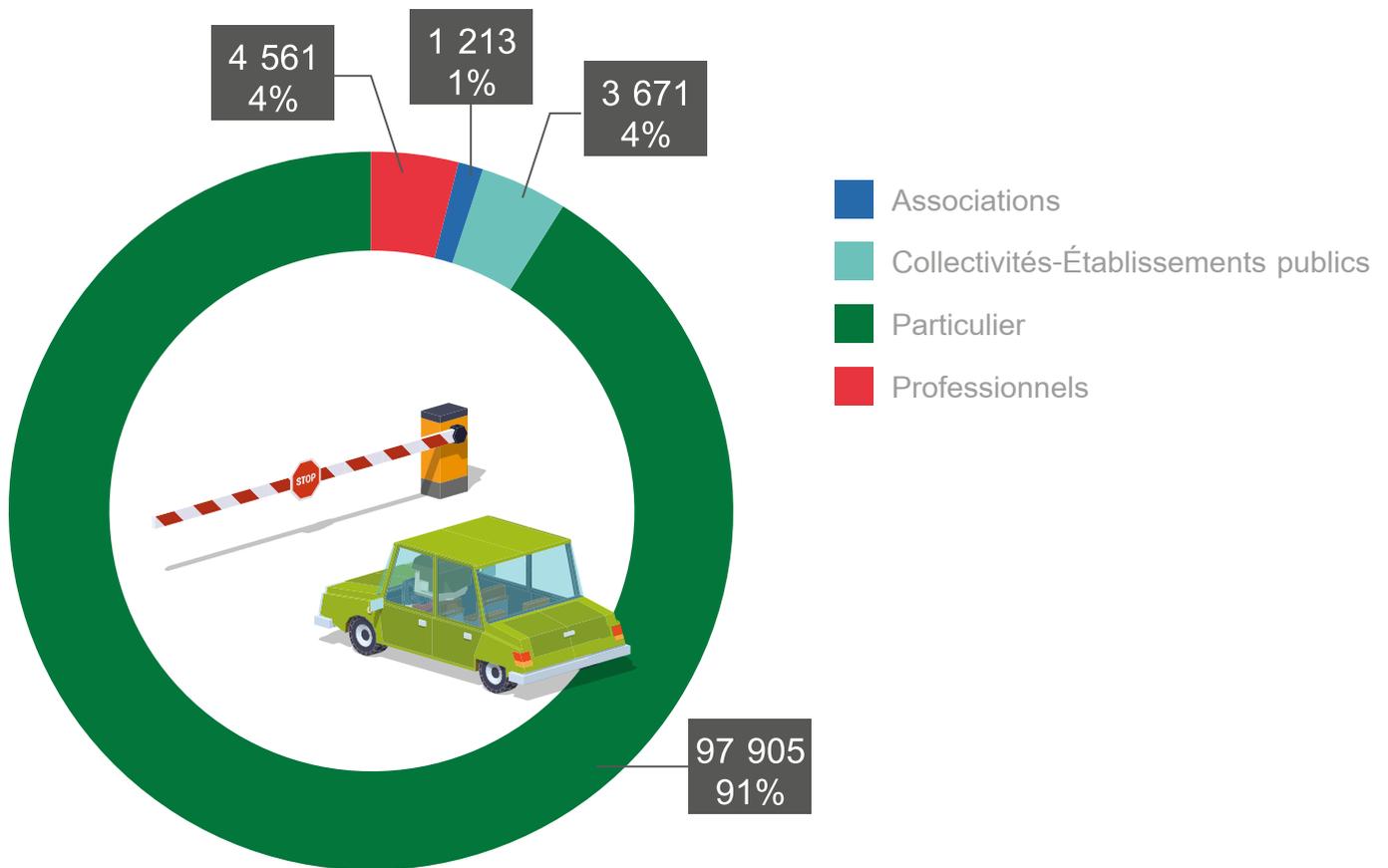
LAMPES ET NÉONS

à économie d'énergie

L'accès aux déchèteries est fermé aux professionnels, sauf pour le carton et la ferraille.

g) Chiffres contrôle d'accès

FRÉQUENTATION TOTALE 2023 - 107 350 USAGERS



Ces données concernent les 5 déchèteries équipées du contrôle d'accès (il faut tenir compte du dysfonctionnement du logiciel KERLOG).

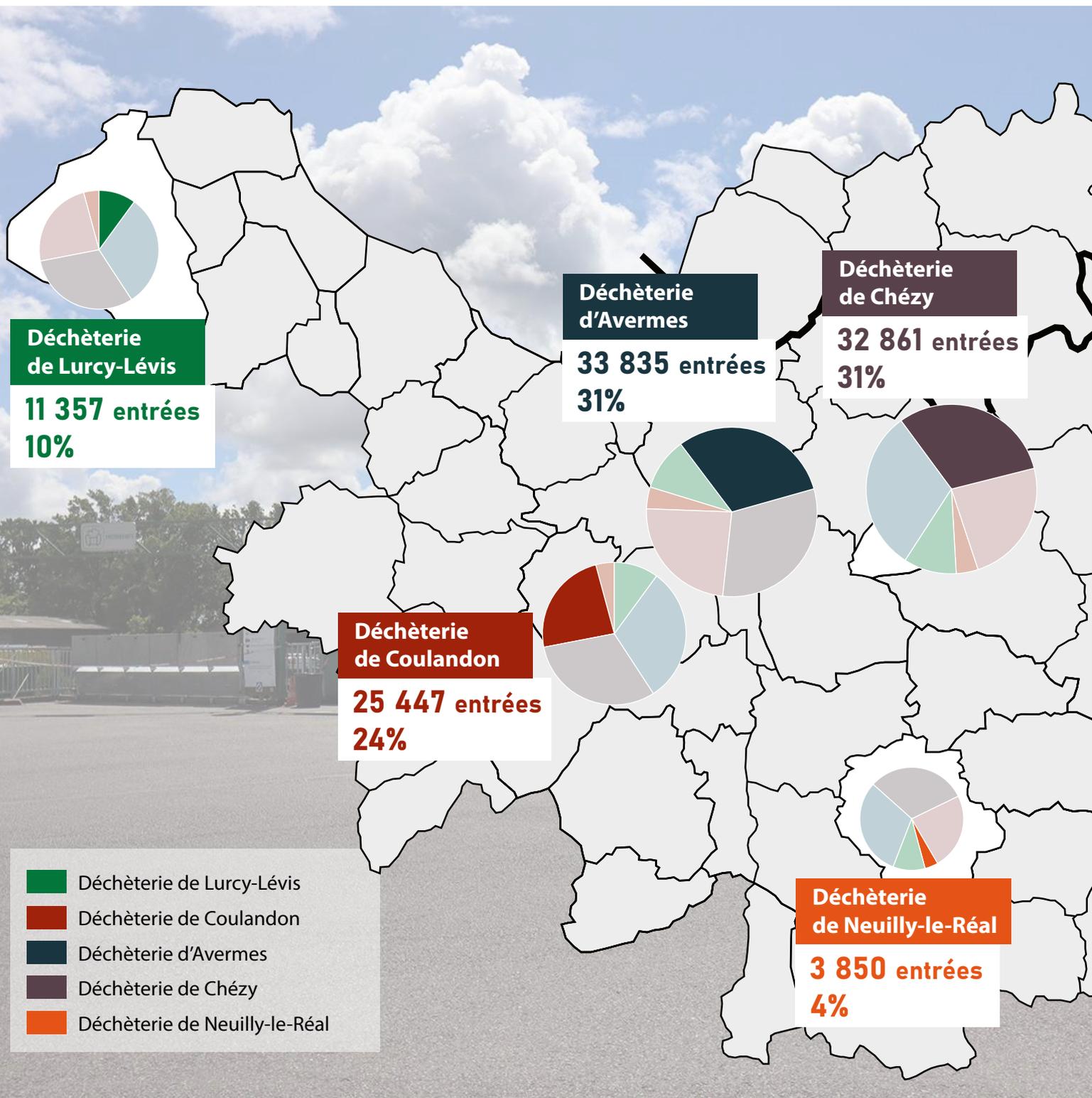
Nous remarquons que les particuliers représentent plus de 90% de la fréquentation totale toutes déchèteries confondues et les professionnels ne dépassent pas les 5%.

RÉHABILITATION ET MODERNISATION DES DÉCHÈTERIES

FRISE CHRONOLOGIQUE



NOMBRE D'ENTRÉES TOTAL 2023 PAR DÉCHÈTERIES - TOUTES ACTIVITÉS



Les déchèteries d'Avermes et de Chézy ont une fréquentation quasi identique en nombres d'entrées.

Attention :

- Pour Neuilly-le-Réal, les données de fréquentation ne sont fournies qu'à partir d'avril,
- Pour Chézy, pas de données de fréquentation pour les mois août et septembre, suite à une panne causée par la foudre.

IV - Collecte des déchets : bilan

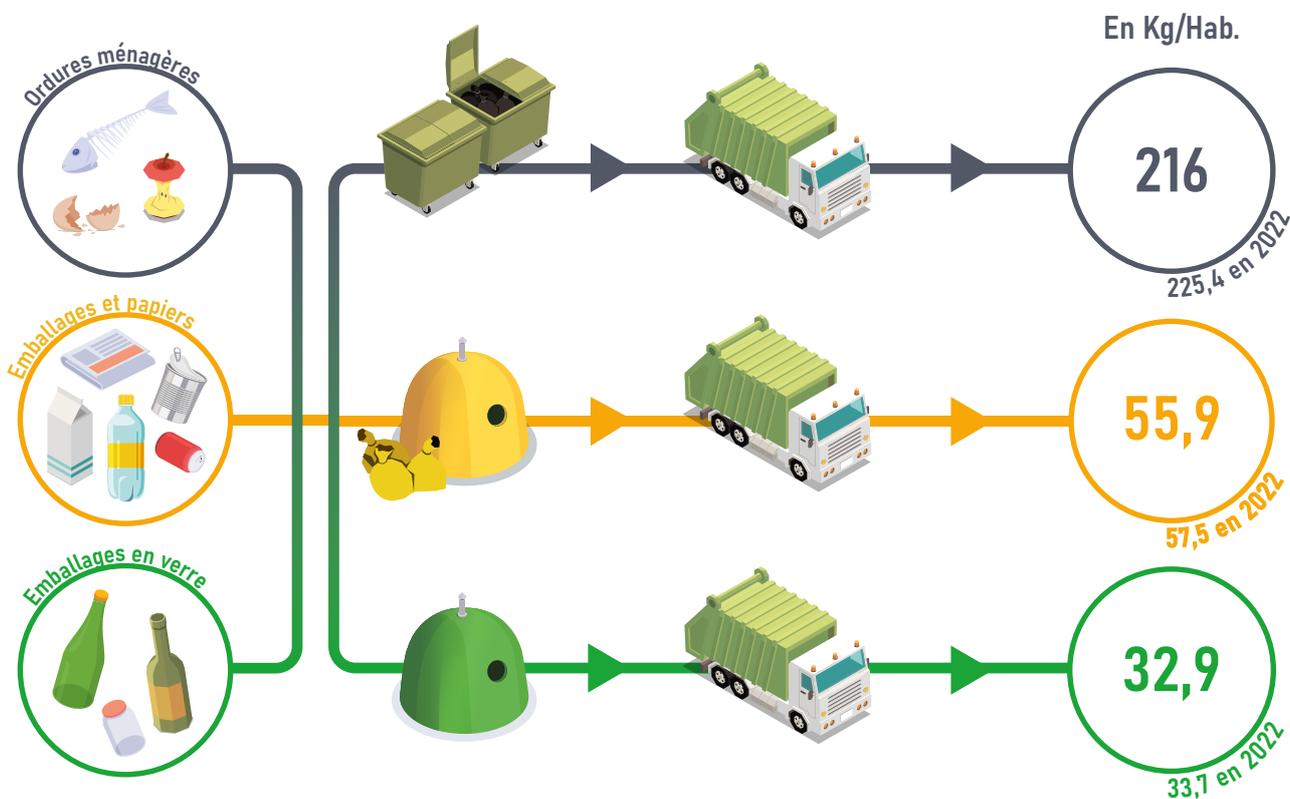
La population desservie par les collectes correspond à celle des 72 communes du territoire du SICTOM Nord Allier (83 052 habitants).

a) Ordures ménagères

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2023	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Ordures ménagères	17 941	216

b) Collecte sélective

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2023	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Apport volontaire + BHR (Bar Hôtel Restaurant) : verre	2 728,26	32,85
Apport volontaire : emballages et papiers	1 574,94	40,85
Porte-à-porte : emballages et papiers	2 863,18	64,34
Collecte des cartons des professionnels	211,60	-
TOTAL	7 377,98	



c) Déchets verts

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2023	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Déchets verts collectés au porte-à-porte	2 082,78	25,08

d) Déchèteries fixes et mobile

Les tonnages ci-dessous concernent les déchets collectés dans les déchèteries fixes et mobile.

		QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2023	
		EN TONNES	EN KG/HABITANT
Les classiques	Bois	1 820,44	21,92
	Cartons	448,31	5,40
	Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	1258,10	15,15
	Déchets verts	5 614,14	67,60
	Encombrants	2 726,37	32,83
	Ferraille	1 165,61	14,03
	Gravats	4 474,08	53,87
	Plâtre	246,10	2,96
	Textiles	200,73	2,42
Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	Cartouches d'encre, batteries, piles, huiles, DASRI	120,40	1,45
Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	Produits d'entretien, de bricolage, de jardinage	51,90	0,62
Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	Lampes et néons, électroménager, écrans	1 030,98	12,41
TOTAL		19 157,16	230,66

Remarque :

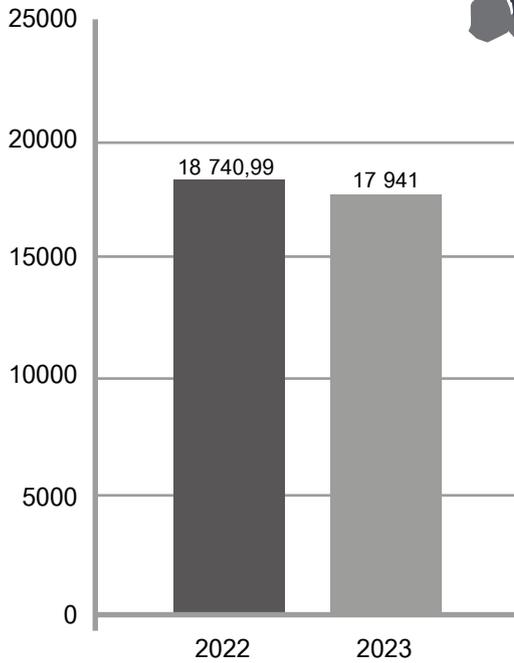
Le tonnage mentionné pour les textiles ne comprend pas seulement les déchèteries mais aussi les autres points de collecte sur tout le territoire. L'éco-organisme fournit le tonnage global des textiles collectés.

Il est à noter que l'accès en déchèterie est autorisé aux professionnels pour les cartons et la ferraille, mais leurs tonnages sont inconnus, en raison de l'absence de pesée.

Évolution des tonnages collectés : 2022 - 2023 par flux

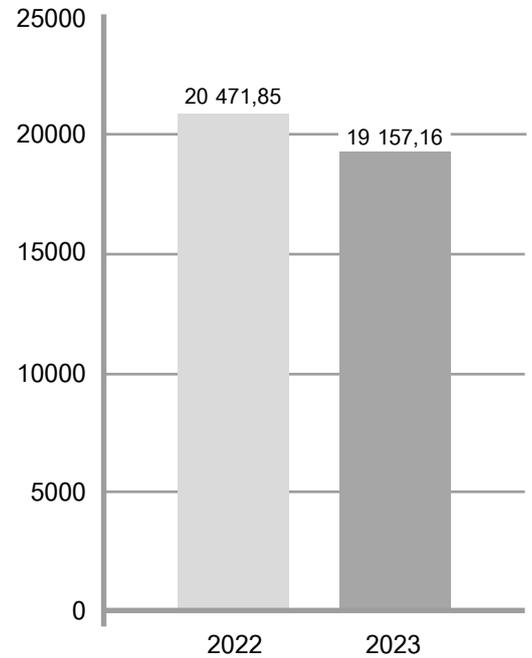
ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS BANALS

(216 kg/hab)



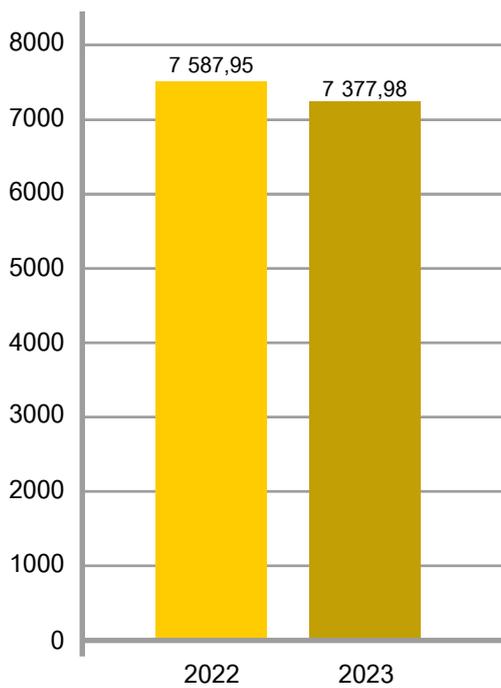
DÉCHÈTERIES

(230,66 kg/hab)



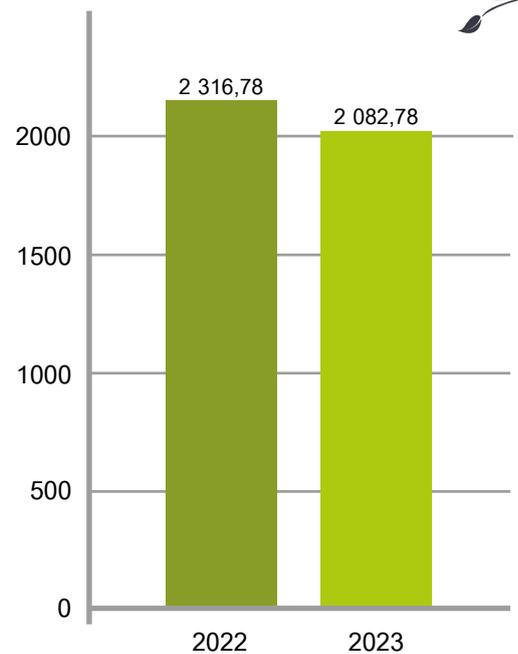
EMBALLAGES ET PAPIERS VALORISABLES ET VERRE

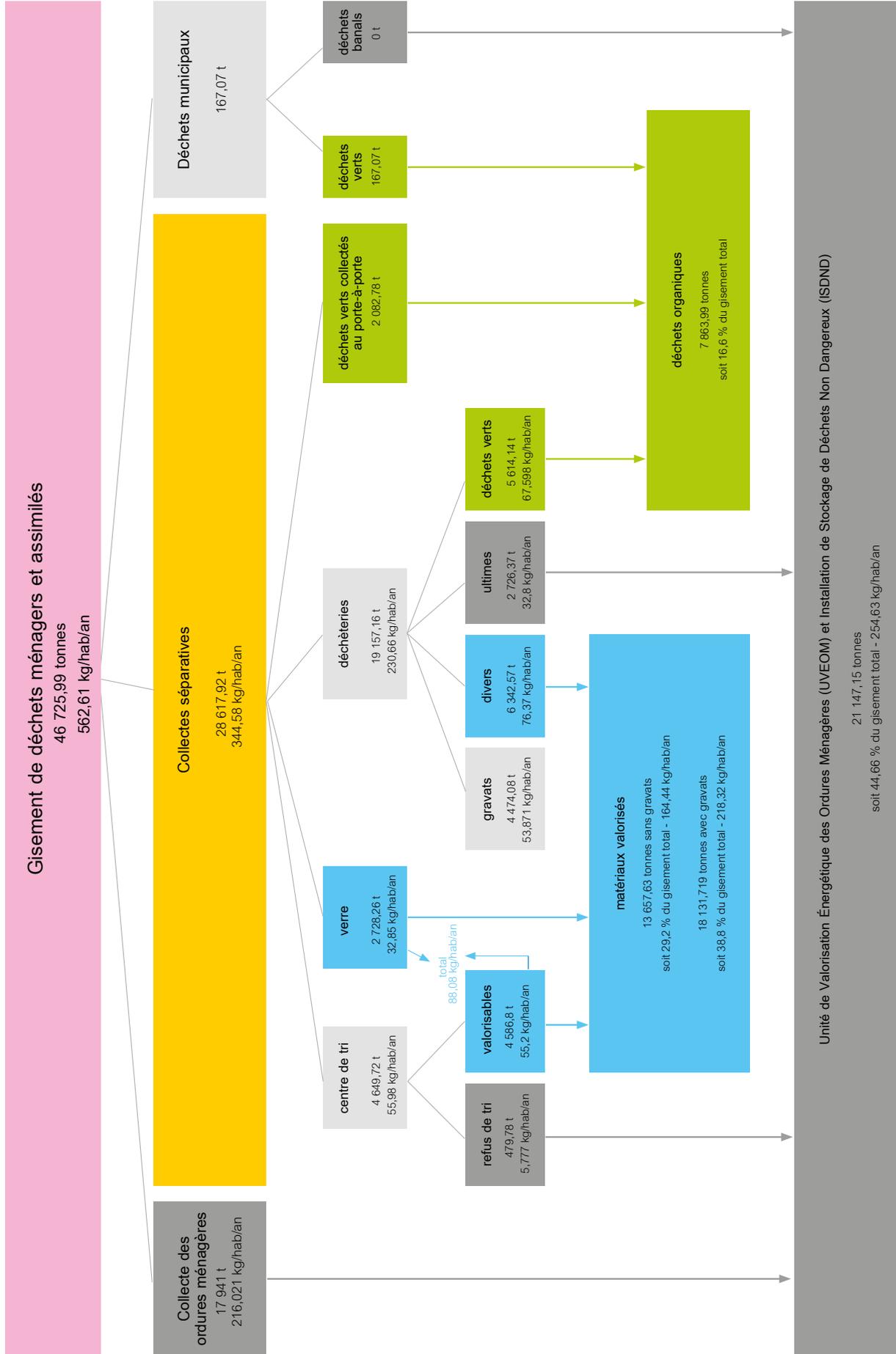
(88,84 kg/hab)



DÉCHETS VERTS AU PORTE-À-PORTE

(25,08 kg/hab)





V - Traitement des déchets : organisation

a) Nature des traitements

UNITÉ DE TRAITEMENT MODE DE VALORISATION	DÉCHETS CONCERNÉS				
	Ordures ménagères 	Emballages et papiers 	Déchets verts 	Encombrants non incinérables 	Encombrants incinérables 
Unité de Valorisation Énergétique (UVEOM) de Bayet / Incinération avec production d'énergie	✓				✓
Centre de tri départemental de Chézy / Tri		✓			
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy / Compostage			✓		
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Gaïa (Cusset) / Enfouissement avec récupération et transformation du biogaz en énergie				✓	

Définition des modes de traitement

✓ UVEOM de Bayet :

- Transfert des déchets depuis le quai de transfert de Chézy
- Incinération des déchets avec production d'énergie

✓ Centre de tri :

- Tri mécanique des emballages et papiers (tri optique, courant de Foucault...) puis affinage à la main.
- Compaction par matière sous forme de balles pour envoi vers des usines de recyclage ou de sur-tri



UVEOM de Bayet



Centre de tri



Quai de transfert de Chézy



Tapis de tri

✓ Plateforme de Compostage :

- Broyage puis fermentation et maturation des déchets verts.
- Criblage puis stockage du compost sous forme d'andains avant vente aux agriculteurs.



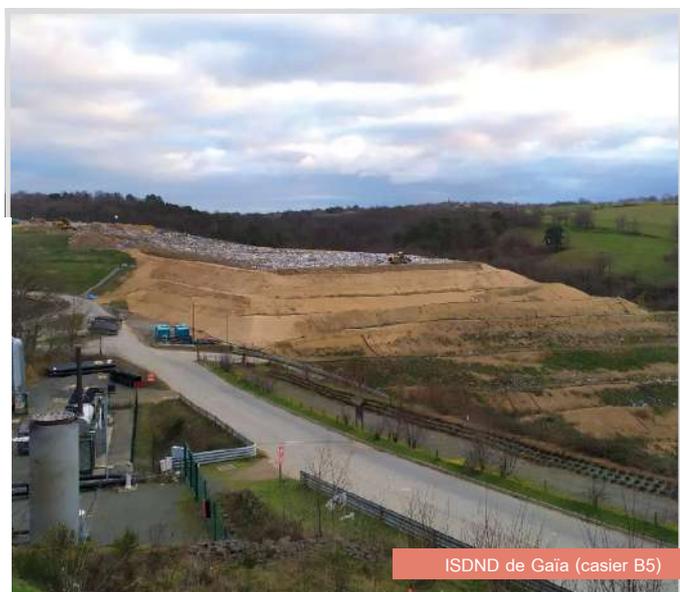
Casiers de fermentation



Vue aérienne plateforme de compostage

✓ ISDND de Gaïa :

- Compaction des ordures ménagères au pied de mouton dans les alvéoles
- Traitement des encombrants non incinérables de déchèteries
- Valorisation énergétique du biogaz



ISDND de Gaïa (casier B5)

✓ ISDND de Chézy :

L'ISDND de Chézy a fermé ses portes en septembre 2019 mais un suivi post-exploitation doit être réalisé pendant 30 ans.

Une centrale solaire photovoltaïque recouvre entièrement l'ancien site d'enfouissement.

Une nouvelle torchère a été installée en 2023, permettant de brûler le méthane en cas de panne des moteurs de valorisation.

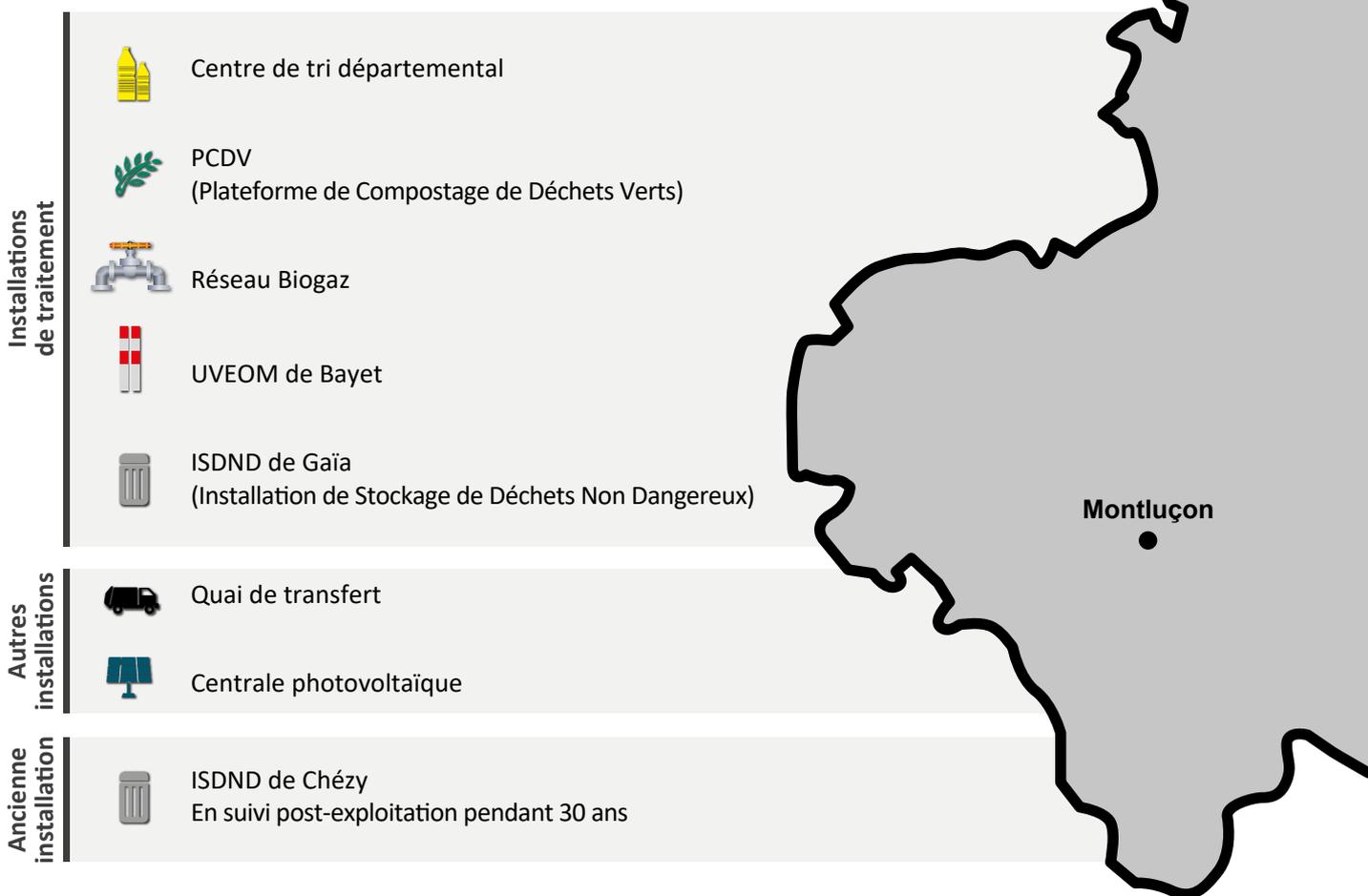


Panneaux photovoltaïques sur l'ISDND "Chézy 1"

b) Localisation des installations de traitement

LÉGENDE

-  Limites département de l'Allier
-  Limites communales
-  Limites administratives du territoire concerné
-  Limites Allier/Nièvre



EXPLOITANTS

Centre de tri	ISDND de Gaïa	PCDV	UVEOM	Centrale photovoltaïque	Biogaz
					

Plusieurs installations se trouvent sur le site de Chézy:

- le centre de tri départemental est porté par la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri, composée en 2021 des 5 collectivités du département de l'Allier en charge des déchets : le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud-Allier, le SICTOM de la Région Montluçonnaise, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et le SICTOM de Cérilly. Le centre de tri assure un tri simplifié des emballages et papiers valorisables.
- un quai de transfert, géré en interne, permet le transfert des ordures ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet.
- une centrale photovoltaïque installée sur le site de l'ancienne ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux), gérée par la société Photosol.
- une déchèterie à plat, gérée en interne.
- une plateforme de compostage de déchets verts.
- les bureaux administratifs et techniques du Sictom Nord Allier.

NIÈVRE

TERRITOIRE CONCERNÉ
83 728 hab.



 **UVEOM**
de Bayet

Vichy
 **ISDND de Gaïa**
Cusset



sur le traitement des déchets :

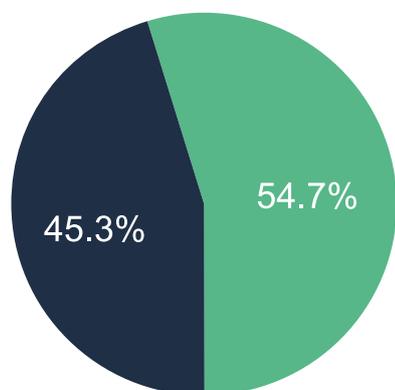
- ✓ les rapports annuels d'activité des exploitants sont disponibles sur demande et sur Internet : Allier Tri, SUEZ Organique, et Gaséo.

VI - Traitement des déchets : bilan

a) Capacités et tonnages traités

a.1. Taux global de valorisation

part des tonnages valorisés



TAUX GLOBAL DE VALORISATION

Totalité des quantités collectées : 47 153,6 t = 100 %

Valorisation énergétique	: 21 532,37 t = 45,3%
Valorisation matière	: 26 006,45 t = 54,7%

a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en installation de stockage

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés mis en installation de stockage en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2023 est réalisé comme suit :

$$\text{Indice 2023} : \frac{\text{Tonnage 2023} \times 100}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{2\,478,99 \times 100}{27\,214,824} = 9,11$$

L'indice 2023 est très fortement inférieur à 100, ce qui s'explique par le changement de mode de traitement depuis 2020 : toutes les ordures ménagères sont désormais envoyées vers l'UVEOM de Bayet. Seuls les encombrants de déchèteries (uniquement non incinérables pour celle de Chézy) et occasionnellement les ordures ménagères lors des arrêts techniques de l'UVEOM, transitent toujours vers l'ISDND de Gaïa (Cusset), d'où le faible tonnage.

a.3. Capacités des installations

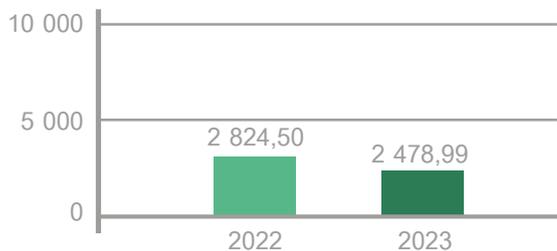
	Capacité des installations	Exploitant
ISDND de Gaïa	95 000 tonnes / an	SUEZ
Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet	74 000 tonnes / an	Véolia Lucane
Centre de tri de Chézy	20 000 tonnes / an	Allier Tri
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	12 500 tonnes / an	SUEZ Organique

a.4. Tonnages traités

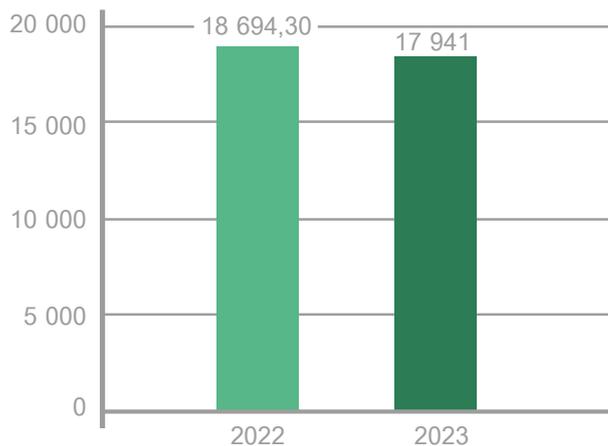
	Tonnages du Sictom Nord Allier traités
ISDND de Gaïa	2 478,99 tonnes
Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet	17 941 tonnes
Centre de tri de Chézy	5 095,03 tonnes *
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	7 908,82 tonnes

* Hors cartons collectés en déchèteries et chez les commerçants

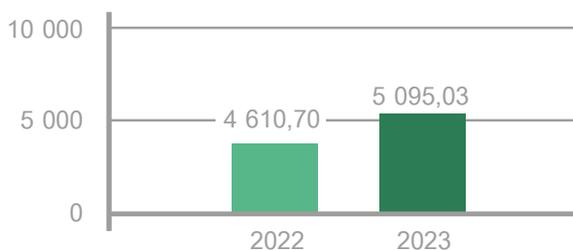
Évolution des tonnages traités (en tonnes) du Sictom Nord Allier



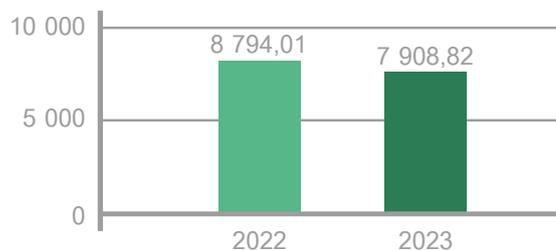
ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS À L'ISDND DE GAÏA



ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS À L'UVEOM DE BAYET



ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS AU CENTRE DE TRI



ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS À LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE DÉCHETS VERTS

b) Refus de tri et performances

Les refus de tri regroupent tous les déchets qui ont transité par le centre de tri mais qui ne sont pas des emballages ou des papiers, et/ou qui ne sont pas encore recyclables (mais valorisés énergétiquement) : emballages non recyclables, DEEE, ferraille, verre, cadavres d'animaux, restes alimentaires, DASRI... Ils ont été déposés à la collecte sélective par les usagers et peuvent se révéler dangereux pour les valoristes. De plus, les refus de tri induisent un surcoût de traitement.

Pour les tonnages du SICTOM Nord Allier, le taux de refus s'élève en 2023 à 11,31 %, contre 12,16 en 2022.

c) Résidus de traitement

Les lixiviats provenant de l'ISDND de Chézy sont récupérés par drains et canalisations pour lagunage sur le site de l'ISDND puis acheminés vers la station d'épuration de l'agglomération après analyses.

	Lixiviats
Quantité récupérée en 2023	26 175 m ³
Origine	ISDND
Traitement ou utilisation	Station d'épuration (STEP) des Isles
Destination	Rivière Allier



sur la valorisation du biogaz :

✓ le rapport annuel d'activité GASEO est disponible sur demande et sur Internet.

Le biogaz est collecté et valorisé en électricité via les 2 moteurs installés par GASEO depuis 2013. La chaleur produite par les moteurs est récupérée pour chauffer les locaux et l'eau chaude du SICTOM Nord Allier et du centre de tri départemental.

VII - Impact environnemental et impact sanitaire

a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement

Collecte

- ✓ Nettoyage et désinfection réguliers des bennes à ordures ménagères et mise en place de contrôles réguliers des véhicules par le service collecte
- ✓ Achat de bennes à ordures ménagères en cabine basse, plus spacieuse et moins haute pour la descente et montée de l'équipage
- ✓ Mise en place d'escaliers sur les ponts bascule, afin d'éviter le risque de chute des chauffeurs lors de la descente du pont
- ✓ En période hivernale : départ des collectes ajusté en suivant des consignes plus strictes et priorisant l'état des chaussées et des trottoirs
- ✓ En cas de canicule, les déchèteries sont fermées
- ✓ Départ des tournées retardé lorsqu'une vigilance orange (neige, verglas...) est en place
- ✓ Formation des chauffeurs à l'éco-conduite
- ✓ Véhicules norme Euro 6

Déchèteries

- ✓ Matériel spécifique pour la manipulation des DMS (gants, masques, lunettes, combinaisons) + signalétique adaptée pour les produits dangereux
- ✓ Contenants pour les batteries, colonnes adaptées pour le vidage des huiles moteurs
- ✓ Aménagement et mise aux normes de 5 déchèteries : séparation de la partie exploitation et usagers, locaux DMS mieux adaptés...
- ✓ Garde-corps normalisés devant les bennes de toutes les déchèteries pour réduire le risque de chute
- ✓ Déchèterie de Chézy : système "à plat" pour limiter les risques de chutes et éviter les croisements entre les véhicules du SICTOM et des usagers
- ✓ Trousse de premiers secours dans toutes les déchèteries
- ✓ Transpalette pour déplacer les charges lourdes
- ✓ Mise en place du contrôle d'accès donnant la possibilité de réguler les flux pour un meilleur accueil et sécurité des usagers

Quai de transfert

- ✓ Système de cellules de détection conditionnant l'ouverture ou non des trémies de vidage
- ✓ Mise en place d'un compresseur, précédemment utilisé sur le site l'ISDND, pour faciliter le nettoyage.

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy

- ✓ Analyse des lixiviats avant envoi vers la station d'épuration
- ✓ Récupération du biogaz pour transformation en électricité et production de chaleur.

Autres

- ✓ Aménagement des points d'apport volontaire : trappe de dépôt plus grande + points semi-enterrés plus accessibles
- ✓ Actions et outils de communication

b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité

Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet

- ✓ Respect du protocole de sécurité du site par les chauffeurs se rendant sur place

Centre de tri de Chézy

- ✓ Respect du protocole de sécurité établi par l'exploitant du centre de tri : port du casque pour les chauffeurs

Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy

- ✓ Respect du protocole de sécurité établi par l'exploitant de la plateforme : port du casque pour les chauffeurs
- ✓ Réalisation d'une étude hydraulique pour garantir l'absence de rejet liquide vers la lagune de l'ISDND et vers la station d'épuration intercommunale des Isles.

Collecte

- ✓ Formation du personnel contractuel (étudiants) sur la sécurité du poste de travail assurée par les assistants de prévention habilités (utilisation d'un film)
- ✓ EPI adaptés : chaussures de sécurité, vêtements haute visibilité, gants, dotation plus importante de tee-shirts haute visibilité
- ✓ Trousse de premiers secours dans chaque camion
- ✓ Certaines BOM à cabine basse (notamment tous les nouveaux achats), pour faciliter la montée et descente du camion
- ✓ Implantation sur chaque camion de stickers « angles morts » pour la mise en conformité avec la législation sur les transports



Trousse de premiers secours

Déchèteries

- ✓ Tenues de travail haute visibilité
- ✓ Suivi des sécurités concernant l'ouverture des portes sur toutes les bennes de déchèteries

Autres

- ✓ Port de baudriers par les agents lors de déplacements sur le site
- ✓ Signalisation au sol à destination des piétons
- ✓ Communication aux agents sur les limitations de vitesse
- ✓ Ralentisseurs de part et d'autre du pont bascule
- ✓ Défibrillateur installé sur le site de Chézy
- ✓ Réfection de l'entrée du site de Chézy pour faciliter le croisement des camions
- ✓ Nouveau bâtiment sanitaire et social (vestiaires, salles de pause, bureaux service collecte/déchèteries)
- ✓ Formation prévue de 3 nouveaux assistants de prévention

VIII - Emplois dans le service déchets

a) Différents corps de métiers

NOMBRE DE POSTES DANS LA COLLECTIVITÉ

AU 31/12/2023	Titulaires	Stagiaires	Contractuels
Direction générale des services	1		
Administration générale / Finances (Comptabilité - Secrétariat général - Accueil pesée)	4		
Commande publique	1		
Ressources humaines	2		
Communication / Prévention	5		
Services techniques (Collectes / déchèteries - Garage - Entretien maintenance - Pôle administratif - Traitement)	81	3	8
Eco-organismes et suivi des contrats	1		
TOTAL	95	3	8

En plus de ces effectifs, 6 agents titulaires sont en disponibilité pour convenances personnelles et 1 agent titulaire est placé en détachement auprès d'une autre structure. TOTAL GÉNÉRAL de l'effectif : 113 agents

b) Bilan de l'absentéisme

Absentéisme global

En 2023, 54,1% des agents se sont arrêtés au moins 1 fois.

Chacun des agents absents s'arrêtent en moyenne 1,7 fois pour une durée moyenne de 41,7 jours.

Sur 100 arrêts, 79 sont dus à des arrêts en maladie ordinaire, 1 en congé longue durée et 20 en accident du travail.

Le taux d'absentéisme global est de 13,8% ce qui correspond à 14 agents absents sur l'année.

Maladie ordinaire

43,9% des agents se sont arrêtés au moins 1 fois.

On recense en moyenne 1,7 arrêt par agent absent, chaque arrêt durant en moyenne 23,4 jours.

1641 jours d'arrêts de maladie ordinaire ont été comptabilisés en 2023.

28% des arrêts pour maladie ont duré moins de 4 jours et 6% des arrêts ont duré plus de 3 mois et sont à l'origine de 53% des jours d'arrêts.

Chaque mois, en moyenne 6 arrêts et 140 jours d'arrêts sont recensés.

Le taux d'absentéisme est de 6,1% ce qui correspond à 6 agents absents sur l'année.

La maladie ordinaire représente 72% des agents absents, 79% des arrêts et 44% des jours d'absence.

Accidents du travail

19 agents ont été victimes d'un accident de travail et rechute pour 22 accidents dont 18 avec arrêt de travail.

Ces accidents ont généré 1903 jours d'arrêts*.

13% des arrêts pour accident ont duré moins de 7 jours et 31% des arrêts ont duré plus de 3 mois et sont à l'origine de 83% des jours d'arrêts.

Chaque mois, en moyenne 1,8 accident de travail, 1,5 arrêts et 145 jours d'arrêts sont recensés.

Le taux d'absentéisme est évalué à 6,4% ce qui correspond à 6 agents absents sur l'année.

Le taux de fréquence des accidents du travail est de 114,3 accidents par millions d'heures de travail en 2023*.

Le taux de gravité des accidents avec arrêt est de 8,6 jours d'arrêt pour mille heures de travail en 2023*.

Afin d'améliorer les conditions de sécurité des agents, le SICTOM Nord Allier a mis en place :

- ✓ Un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- ✓ Un document unique des risques professionnels
- ✓ Des formations sécurité dispensées en interne



* accidents ou maladies survenus en 2022 et années antérieures qui se prolongent sur 2022.



CHAPITRE 3

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

- I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets
- II - Budget, coût du service et financement
- III - Structure des coûts
- IV - Coût des différents flux de déchets
- V - Évolution des coûts

I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ANNÉE 2023	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries	Déchets verts	Autres flux*
Fréquence	C0,5 à C3	C1	C0,5 à C1	-	C1	-
Collecte et contenants	porte-à-porte + points de regroupement + apport volontaire	apport volontaire	porte-à-porte + apport volontaire	apport volontaire	porte-à-porte	porte-à-porte + apport volontaire
	Collecte effectuée en régie par le SICTOM Nord Allier					
Transport	Transport effectué en régie par le SICTOM Nord Allier					
Traitement	Incineration	-	Tri	Divers traitements	Compostage	-

* Les autres flux regroupent les déchets des professionnels (cartons, verre BHR).

POPULATION DESSERVIE ET QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

ANNÉE 2023	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries (hors gravats)	Déchets verts	Autres flux*	Tous flux
Population desservie	83 052 (SICTOM Nord Allier) + 1 371 (quote-part SICTOM de Cérilly**)	18 024 (SICTOM Nord Allier)	83 052 (SICTOM Nord Allier)	83 052 (SICTOM Nord Allier)			
Tonnage	17 941	2 569	4 438	14 860 + 590	2 082	675	43 155
Kg/hab SICTOM Nord Allier	216	31	53	172	25	4	501
Kg/hab données nationales ***	211	39	46	220	non disponible	non disponible	509
Écart / ratio national	+ 2 %	- 26 %	+ 13 %	- 28 %	-	-	- 2 %

** La quote-part du SICTOM de Cérilly correspond à un pourcentage estimé de la population de ce syndicat fréquentant la déchèterie de Bourbon-l'Archambault. Une convention fixe les modalités de refacturation des frais.

*** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2022 de la gestion des déchets, Mixte-rural.

b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de contrat	Durée du contrat	Échéance	Montant annuel des prestations TTC	Évolution 2022/2021
SICTOM Sud-Allier/ LUCANE	Incineration des ordures ménagères et encombrants de déchèteries	Convention d'entente	25 ans	15/09/2044	2 867 678 €	+ 2 %
GAÏA Avenir	Enfouissement des encombrants non incinérables de déchèteries	Marché public	3 ans, reconductible 1 an	31/12/2024	411 662 €	+ 14 %
SPL Allier Tri	Exploitation du centre de tri départemental	Convention de service public	25 ans	04/2043	729 212 €	+ 2 %
SUEZ ORGANIQUE	Exploitation de la Plateforme de Compostage de Déchets Verts	Marché public	3 ans, reconductible 1 an	31/12/2025	220 627 €	- 12 %
Total					4 229 179 €	+ 2 %

II - Budget, coût du service et financement

a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

Les chiffres sont établis à partir des comptes administratifs de l'exercice 2023 et après neutralisation des écritures comptables entre le budget principal et les budgets annexes.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Budget principal (en euros TTC)	2 684 490 €	11 167 151 €
Budget annexe collecte sélective (en euros HT)	362 702 €	985 947 €
Budget annexe CSDU (en euros TTC)	178 794 €	125 543 €
TOTAL	3 225 986 €	12 278 641 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES RÉELLES	15 504 627 €	

b) Coût aidé du service public et modalités de financement

	EUROS ARRONDIS	EUROS PAR HABITANT
Charges	12 815 811 €	154 €
- Produits	1 799 146 €	22 €
= coût du service HT	11 016 665 €	133 €
+ TVA acquittée	664 368 €	8 €
= coût du service TTC	11 681 033 €	141 €
FINANCEMENT	11 543 241 €	139 €
<i>Contributions des collectivités</i>	10 622 111 €	128 €
<i>Redevance Spéciale</i>	921 130 €	11 €
BESOIN DE FINANCEMENT	- 137 792 €	- 2 €

III - Structure des coûts

a) Nature des charges

Postes de charges	Euros	%	Référentiel ADEME **
Charges fonctionnelles*	1 397 392 €	11 %	8 %
Charges de prévention	200 817 €	2 %	1 %
Charges de pré-collecte	318 173 €	2 %	4 %
Charges de collecte	4 650 265 €	36 %	40 %
Charges de transport	1 356 860 €	11 %	10 %
Charges de traitement	4 892 304 €	38 %	37 %
Total des charges	12 815 811 €	100%	100 %

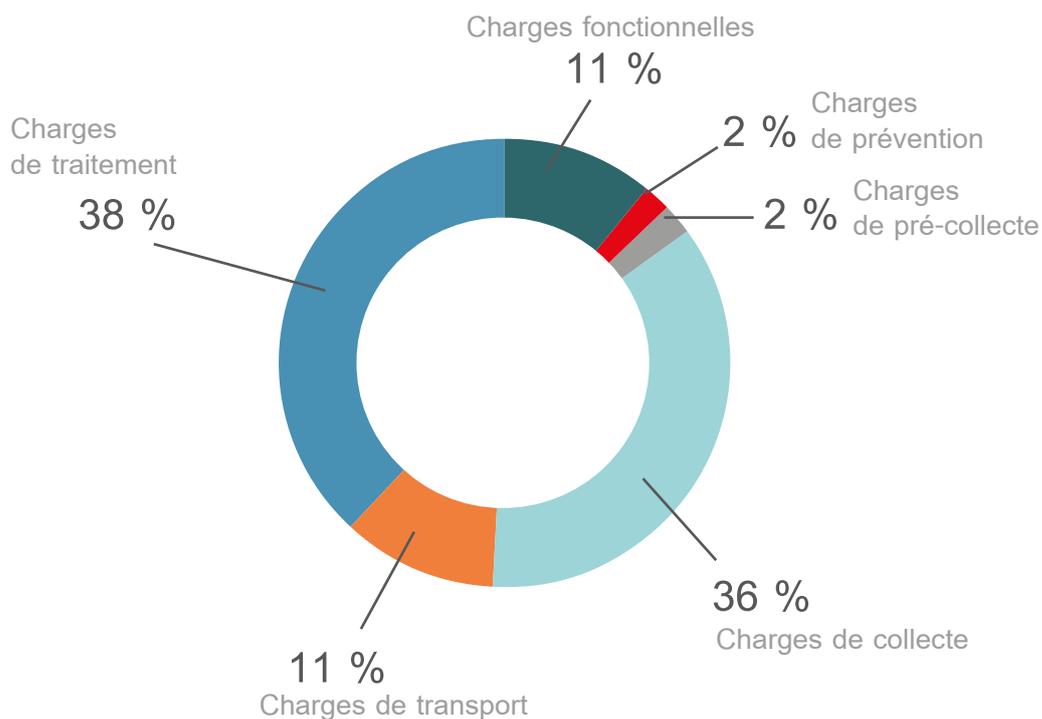
* Charges de structure + charges de communication

** ADEME - Référentiel national des coûts du SPGD France métropolitaine - données 2020

Les principaux postes de dépenses sont toujours la collecte (36 %) et le traitement des déchets (38 %), conformément au référentiel établi par l'ADEME.

Les charges fonctionnelles du SICTOM Nord Allier sont plus élevées que la moyenne régionale car de nombreux services sont réalisés par le personnel du syndicat (régie directe).

RÉPARTITION DES CHARGES : 12 815 811 €



b) Nature des produits

Postes de produits	Euros	%	Référentiel ADEME **
Produits industriels, dont :	396 234 €	21 %	32 %
<i>Vente de produits et d'énergie</i>	273 614 €	15 %	
<i>Prestations à des tiers*</i>	41 246 €	2 %	
<i>Autres produits</i>	81 374 €	4 %	
Soutiens	1 376 703 €	77 %	61 %
Aides, dont :	26 209 €	2 %	7 %
<i>Reprises des subventions d'investissement ("amortissement")</i>	26 209 €	2 %	
<i>Aides à l'emploi</i>	0 €	0 %	
Total des produits	1 799 146 €	100 %	100 %

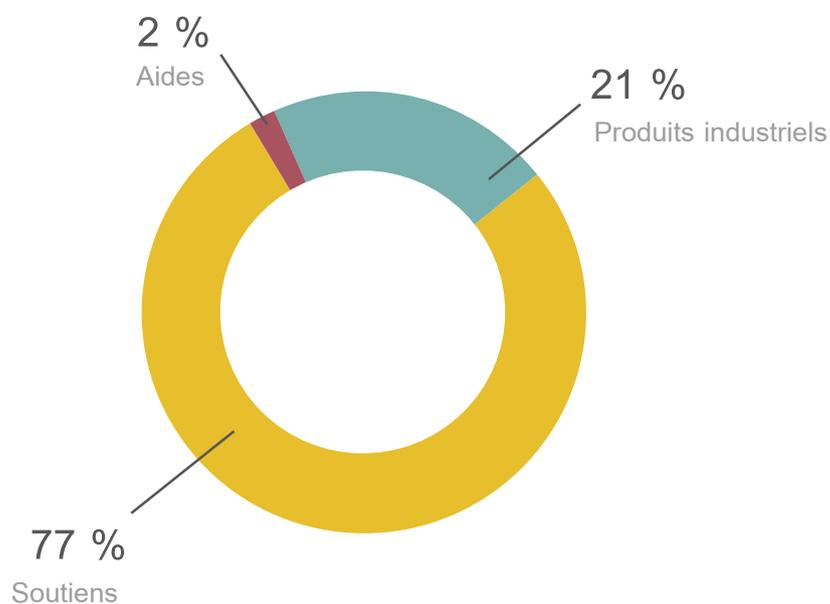
* Il est entendu, par « prestations à des tiers » (terminologie matrice des coûts), les services apportés aux collectivités extérieures au territoire (participation aux frais de fonctionnement de la déchèterie de Bourbon-l'Archambault par le SICTOM de Cérilly) et les services apportés aux professionnels (cartons, verre BHR, déchets verts).

** ADEME - Référentiel national des coûts du SPGD France métropolitaine - données 2020

Les produits issus de l'activité du SICTOM Nord Allier couvrent 14 % des charges de service.

RÉPARTITION DES PRODUITS : 1 799 146 €

Soutiens :	
CITEO :	1 228 204 €
Eco DDS :	2 500 €
ReFashion :	9 816 €
Ecomaison :	74 849 €
Ecologic :	61 334 €



VENTES DE PRODUITS ET ÉNERGIE

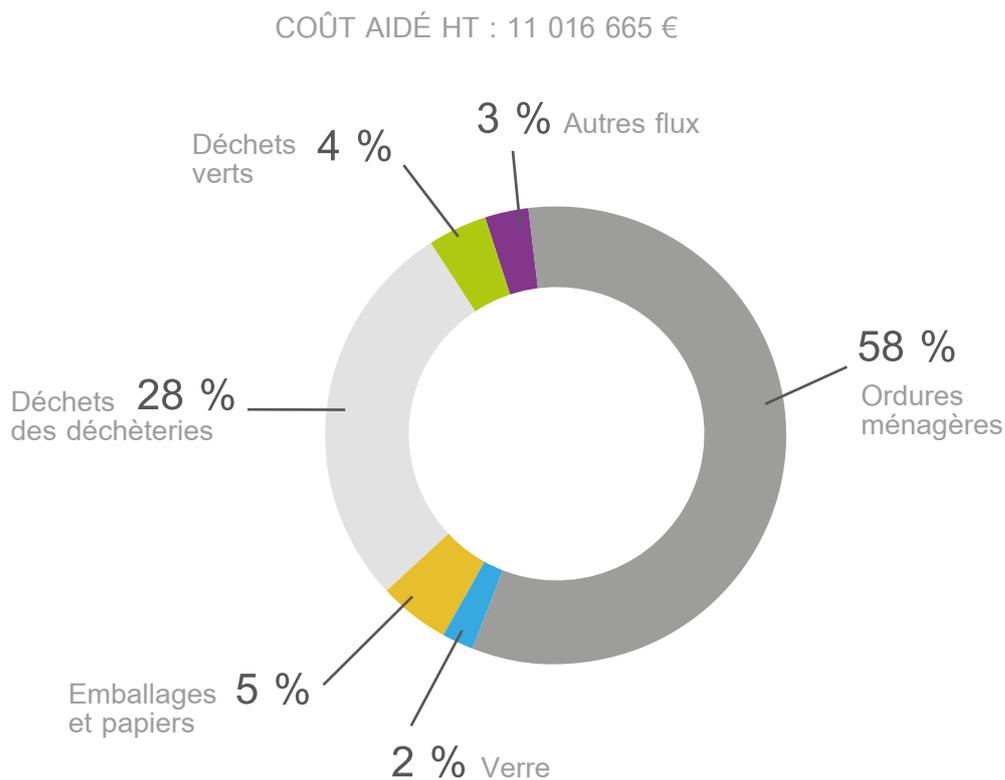
Verre	Emballages et papiers	Déchets de déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
65 241 €	45 226 €	163 147 €	0 €	0 €	273 614 €

IV - Coût des différents flux de déchets

a) Part relative des flux dans le coût du service public

PART RELATIVE DU COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS

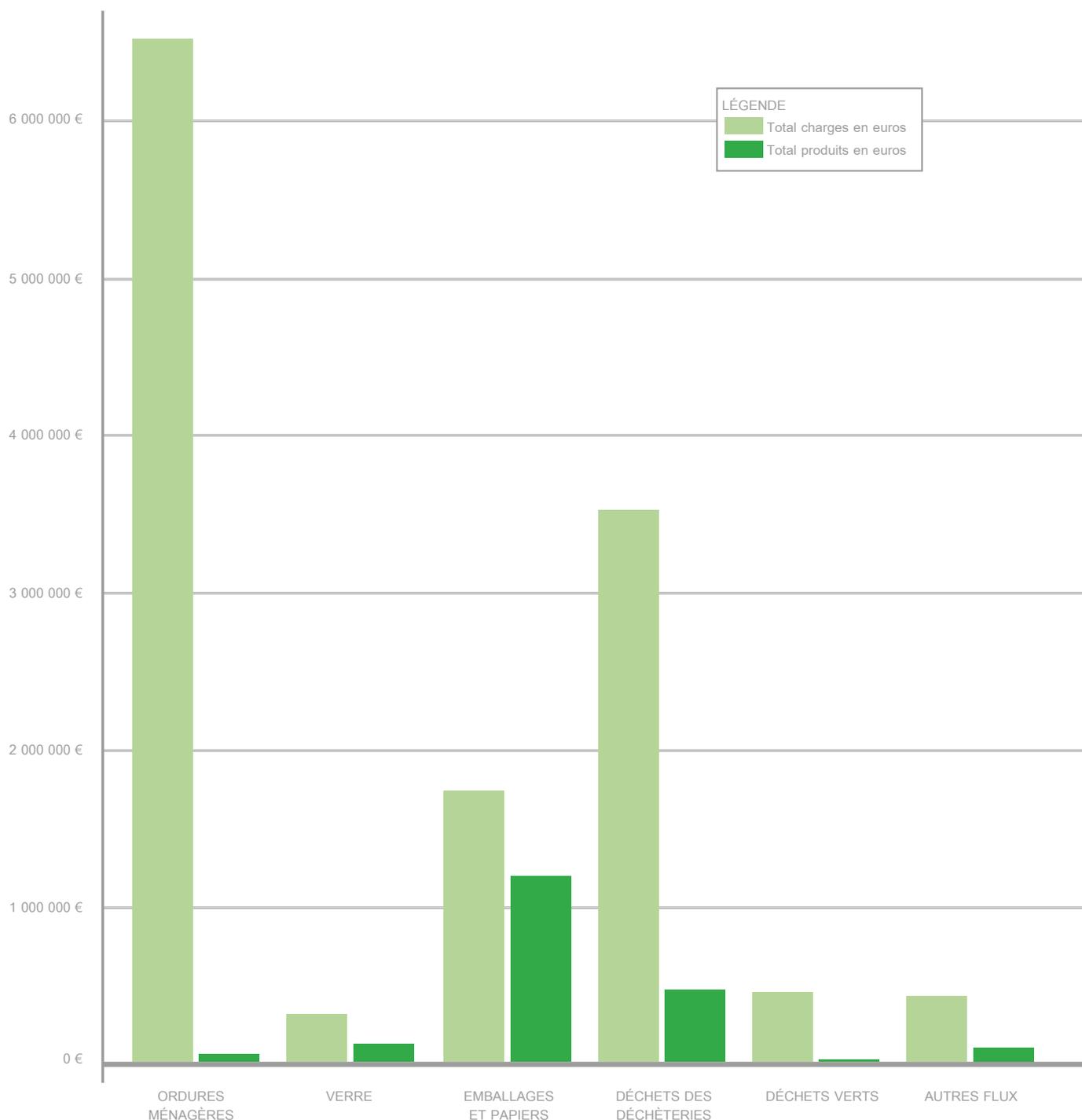
	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Coût aidé HT	6 478 907 €	188 443 €	545 532 €	3 067 729 €	420 673 €	315 381 €	11 016 665 €



b) Couverture des charges par les produits par flux

COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS

	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Total charges	6 511 487 €	284 767 €	1 711 292 €	3 499 847 €	421 484 €	386 934 €	12 815 811 €
Total produits	32 580 €	96 324 €	1 165 760 €	432 118 €	811 €	71 553 €	1 799 146 €
Taux de couverture	1 %	34 %	68 %	12 %	0,2 %	18,5 %	14 %



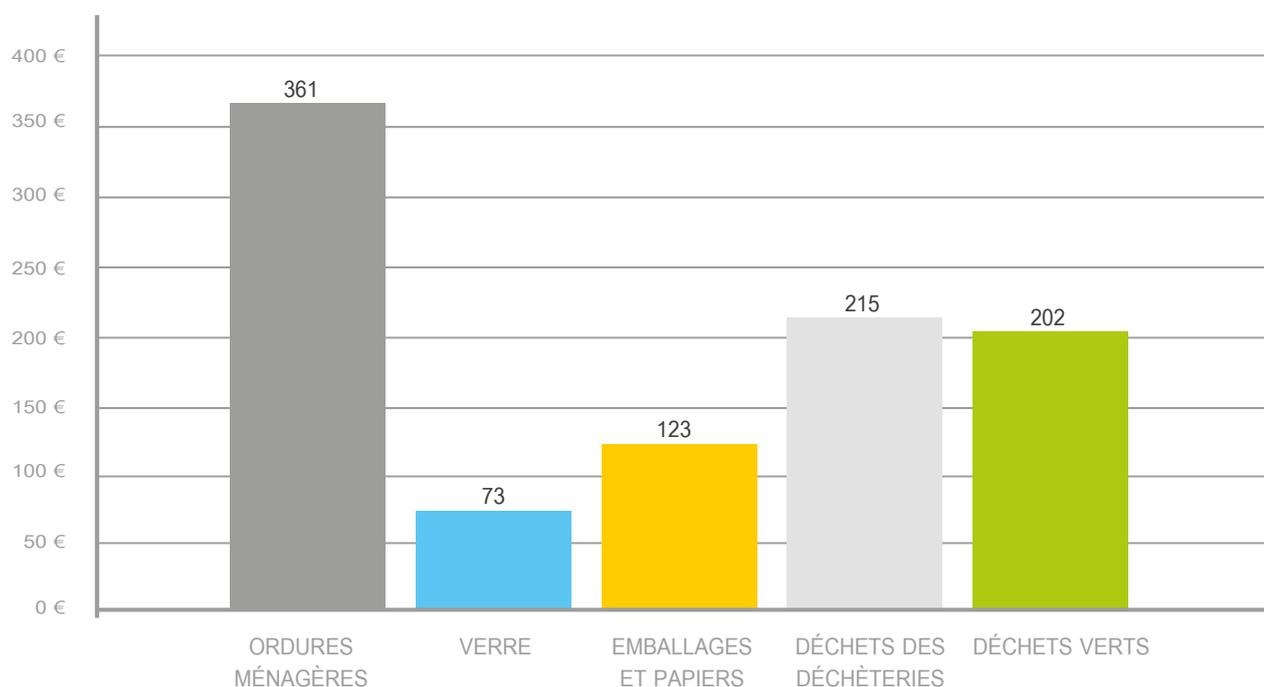
c) Coût des différents flux ramené à la tonne

PART RELATIVE DES PRODUITS PAR FLUX DE DÉCHETS

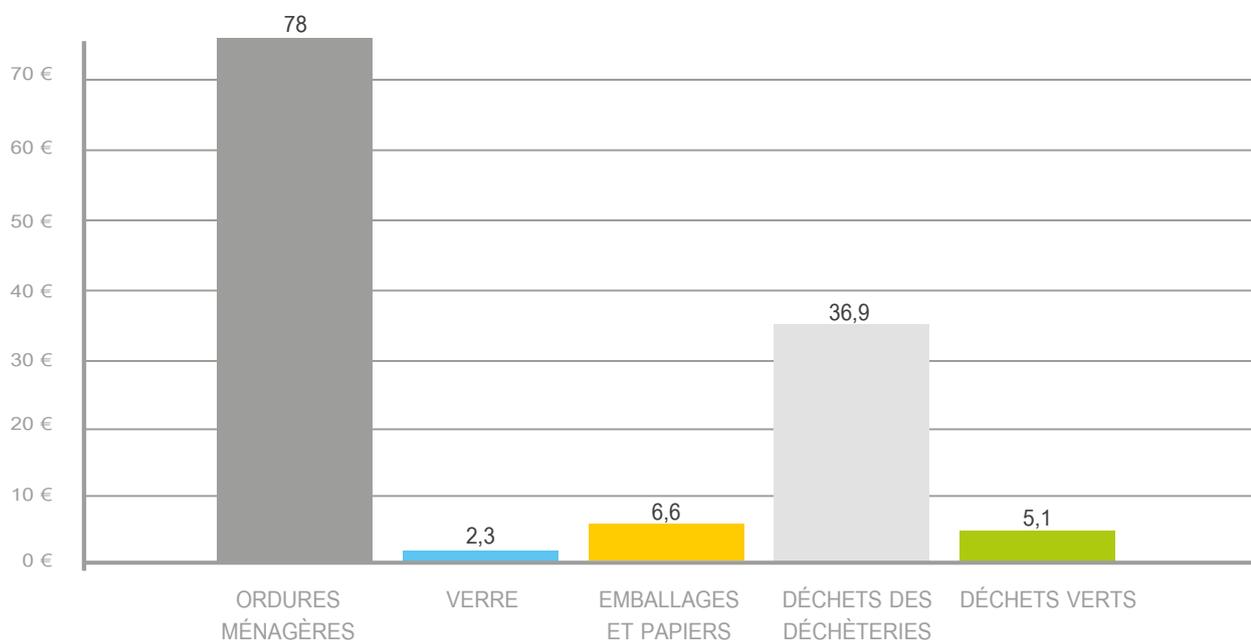
	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé HT (en euros / tonne)	361	73	123	215	202
Coût aidé HT (en euros / habitant)	78	2,3	6,6	36,9	5,1

La collecte sélective (verre, emballages et papiers), coûte 123 €/tonne, alors que les Ordures ménagères coûtent 361 €/tonne. Trier coûte 12 fois moins cher (Collecte sélective = 6,6 €/hab., Ordures ménagères = 78 €/hab.).

PART RELATIVE DES PRODUITS EN € / TONNE



PART RELATIVE DES PRODUITS EN € / HAB.



d) Répartition des charges par flux et par étape technique

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €

	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	86 237	53 353	142 285	-	36 298
Collecte	2 493 743	196 767	720 345	1 014 859	227 724
Transfert / Transport	491 593	3 027	-	861 684	-
Traitement des déchets	2 624 170	-	643 444	1 172 744	135 949

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/HAB

	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	1,04	0,64	1,71	-	0,44
Collecte	30,03	2,37	8,67	12,02	2,30
Transfert / Transport	5,92	0,04	-	10,21	-
Traitement des déchets	31,60	-	7,75	13,90	1,64

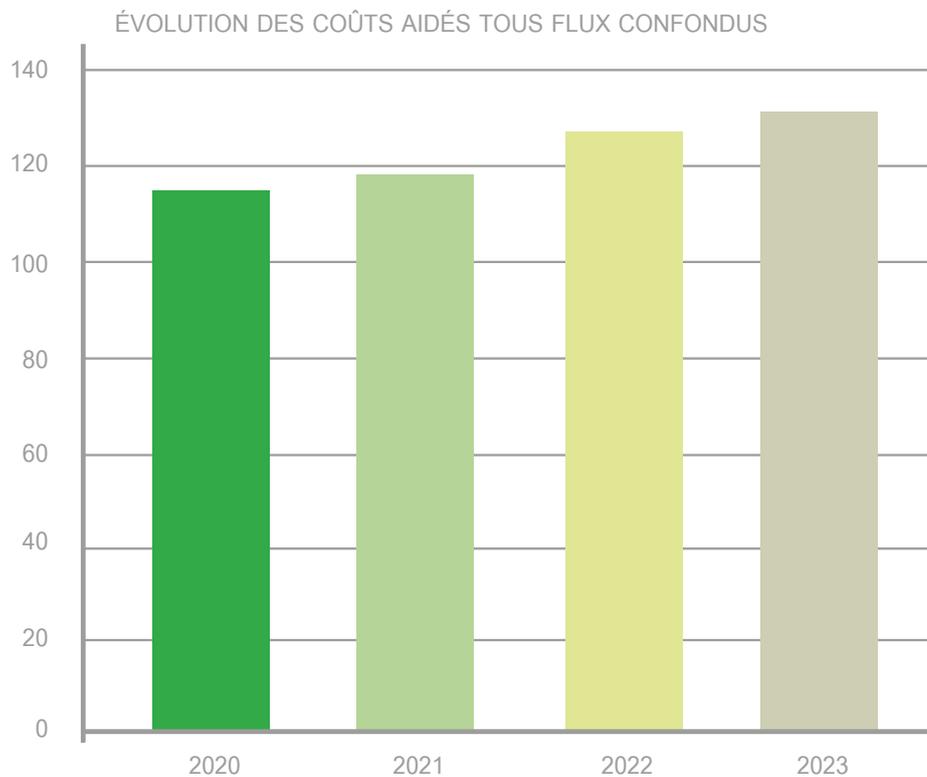
COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/T

	Ordures ménagères	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	4,81	20,77	32,06	-	17,43
Collecte	139	76,58	162,31	68,29	109,34
Transfert / Transport	27,40	1,18	-	57,98	-
Traitement des déchets	146,27	-	144,98	78,91	65,27

V - Évolution des coûts

a) Évolution des coûts tous flux confondus

	Euros / habitant
Coût aidé 2020 HT	117
Coût aidé 2021 HT	119
Coût aidé 2022 HT	124
Coût aidé 2023 HT	132
Évolution en % (2023 / 2022)	+ 6,45 %



b) Évolution des coûts par flux

ÉVOLUTION DU COÛT EN €/HAB.

	OM	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2020 HT	64	1	5	32	5
Coût aidé 2021 HT	68	1	6	34	5
Coût aidé 2022 HT	77	2	2	35	5
Coût aidé 2023 HT	78	2	7	37	5
Évolution en %	+ 1 %	0 %	+ 250 % *	+ 6 %	0 %

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES EN KG/HAB.

	OM	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Quantité collectée 2020	227	31	50	177	25
Quantité collectée 2021	230	34	57	205	29
Quantité collectée 2022	225	32	55	189	28
Quantité collectée 2023	216	31	53	172	25
Évolution en %	- 4 %	- 3 %	- 4 %	- 9 %	- 11 %

c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne

	OM	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2020 HT	281	44	109	183	195
Coût aidé 2021 HT	296	54	100	168	181
Coût aidé 2022 HT	339	65	37	187	193
Coût aidé 2023 HT	361	73	123	215	202
Évolution en %	+ 6 %	+ 12 %	+ 232 % *	+ 15 %	+ 5 %

* La forte évolution du coût des emballages et papiers entre 2022 et 2023 est liée à la perception en 2022 de remise de fin d'exercice de la SPL Allier Tri de 326 k€, alors qu'en 2023, le montant s'est élevé à seulement 16 k€.



GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ATDA : Agence Technique Départementale de l'Allier

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CNAS : Comité National d'Action Sociale

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage de Déchets Ultimes (nouvelle appellation : ISDND)

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE = D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DIB : Déchets Industriels Banals

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LTECV : Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

NOTRe (loi) : loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OM : Ordures Ménagères

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAM : Petits Appareils en Mélange

PÀP : porte-à-porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

PCDV : Plateforme de Compostage de Déchets Verts

PLP : Programme Local de Prévention

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PNPD : Plan National de Prévention des Déchets

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

RH : Ressources Humaines

RS : Redevance Spéciale

SEDD : Semaine Européenne du Développement Durable

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SNA : SICTOM Nord Allier

SPL : Société Publique Locale

STEP : STation d'ÉPuration des eaux usées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TI : Tarification Incitative

TLC : Textile Linge Chaussures

UVEOM : Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères



RD 779 - 03230 CHÉZY

Tél : 04.70.46.77.19

Fax : 04.70.44.38.87

Mail : sictomnordallier@sictomnordallier.fr

Site web : www.sictomnordallier.fr